



SYSTÈME NATIONAL DE GESTION DES RISQUES ET DES DÉSASTRES



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROTECTION CIVILE

ANNÉE 2020

PLAN DE CONTINGENCE HYDROMÉTÉOROLOGIQUE NATIONAL



VERSION JUILLET 2020

VOLUME I

**PÉRIODE COUVERTE
JUN 2020- NOVEMBRE 2020**

**CONSTRUISONS LA RÉSILIENCE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



TABLE DES MATIÈRES

1.-	PRÉSENTATION.....	6
2.-	LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	9
3.-	LISTE DES FIGURES	11
4.-	LISTE DES TABLEAUX.....	11
5.-	RÉSUMÉ DU PLAN DE CONTINGENCE	12
6.-	PROFIL GENERAL DU PAYS	14
6.1	INFORMATIONS GENERALES.....	14
6.2	PROFIL ENVIRONNEMENTAL	16
6.3	RESSOURCES EN EAU	16
6.4	PRODUCTION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.....	17
6.5	ORGANISATION GÉOGRAPHIQUE ET RÉSEAU ROUTIER.....	18
7.-	LES PRINCIPAUX RISQUES HYDROMETEOROLOGIQUES.....	19
7.1	LES CYCLONES ET PROBABILITÉS D'OCCURENCE.....	19
7.2	LES RISQUES D'INONDATIONS ET EBOULEMENTS DE TERRAIN	19
7.2.1	INONDATIONS DES VILLES.....	19
7.2.2	LES EBOULEMENTS ET GLISSEMENTS DE TERRAIN.....	20
7.2.3	LA SÉCHERESSE DANS LE CADRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ...	20
7.3	AUTRES RISQUES	21
7.3.1	TROUBLES SOCIAUX ET INSÉCURITÉ	21
7.3.2	LA CRISE ALIMENTAIRE	21
7.3.3	LA PROBLÉMATIQUE DU CORONAVIRUS	22
7.3.4	LES RISQUES DE MALADIES HYDRIQUES.....	23
8.-	SITUATION DES ABRIS PROVISOIRES.....	23
9.-	LES RAPATRIEMENTS D'HAITIENS.....	24



10.-	JUSTIFICATION DU PLAN DE CONTINGENCE.....	25
11.-	OBJECTIF GÉNÉRAL DU PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL 2020	26
12.-	OBJECTIFS SPECIFIQUES	27
13.-	PORTÉE ET LIMITES DU PLAN DE CONTINGENCE 2020.....	27
14.-	CADRE GENERAL DE LA REPONSE EN HAÏTI.....	28
14.1	ORGANISATION DU SNGRD EN TEMPS DE CRISE.....	28
14.2	LE MECANISME D'ACTIVATION DES CENTRES D'OPÉRATIONS D'URGENCE (COU)	28
14.3	STRUCTURES D'APPUI DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE.....	30
14.4	APPORTS DE LA SOCIETE CIVILE	30
15.-	ANAYSE SWOT : FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES.....	31
16.-	CAPACITES DE REPONSE DU SYSTÈME NATIONAL DE GESTION DES RISQUES ET DES DÉSASTRES	31
17.-	NOMS RETENUS POUR LES CYCLONES EN 2020	35
18.-	LES PRONOSTICS POUR LA SAISON CYCLONIQUE 2020 : DEFIS ET ENJEUX DE LA PREPARATION (OMM)	35
19.-	SCÉNARIO	36
19.1	HYPOTHESES DE PLANIFICATION (1)	44
19.2	LES DONNÉES DE BASE DES HYPOTHESES DE PLANIFICATION POUR 2020 45	
19.3	LES PRÉVISIONS POUR LES « URGENCES ITINÉRANTES ».....	46
20.-	INTERVENTIONS REQUISES PAR SECTEUR.....	47
21.-	EVALUATION DES BESOINS	50
21.1	TABLEAU # 8.- ESTIMATION DES BESOINS ALIMENTAIRES IMMEDIATS 2020 53	
21.2	TABLEAU #9.- BESOINS EN PRODUITS DOMESTIQUES NON ALIMENTAIRES 2020	54
22.-	CONTENU DE KITS ALIMENTAIRES	56



23.- TABLEAU #11.- MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS PAR DÉPARTEMENTS (1)...58

24.- TABLEAU #12 .- MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS PAR DEPARTEMENTS (2).59

25.- ÉLÉMENTS DE BUDGET PREVISIONNEL.....60

 25.1 FONDS DE PREPOSITIONNEMENT EN GOURDES.....60

 25.2 MATERIELS ET ÉQUIPEMENTS DIVERS60

26.- ETATS DE COMPTE DES DIX DEPARTEMENTS61

27.- DISPONIBILITÉS POUR LA REPOSE63

28.- MAINTENANCE DU PLAN63

29.- CONCLUSION63

1.- LISTE DES COMMUNES A RISQUES D'INONDATIONS PAR DEPARTEMENT ..66

2.- PLAN D'URGENCE.....72

3.- PLAN ORGANISATION DU CENTRE D'OPÉRATIONS D'URGENCE.....72

4.- LA GESTION DE L'ALERTE PRECOCE.....72

5.- MÉTHODES ET STRATÉGIES POUR L'ÉVALUATION DES DÉGATS ET L'ANALYSE DES BESOINS72

6.- LISTE DES ABRIS PROVISOIRES PAR DEPARTEMENT, AVEC RÉFÉRENCES ET CAPACITÉS.....72

7.- LISTE DES MEMBRES DE CDGRD (DPC/MICT).....72

8.- LISTE DES INSTITUTIONS MEMBRES DU SECRARIAT PERMANENT72

9.- LISTE DES CONTACTS PAR ARRONDISSEMENT (OBLIGATOIRE, VOIR TABLEAUX INCLUS).....72

10.- LISTE DES COMMUNES À RISQUES PAR ARRONDISSEMENT.....72

11.- CARTES DE RISQUES (AGRICULTURE, TPTC, DPC) (OBLIGATOIRE AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL).....72

12.- LISTE DES PARTENAIRES ACTIFS SUR LE TERRAIN AVEC PERSONNES DE CONTACT PAR ARRONDISSEMENT73

13.- LISTE DES CENTRES D'APPROVISIONNEMENT PAR ARRONDISSEMENT (DPC/MICT) (OBLIGATOIRE).....73



14.- LISTES DES BANQUES ET MAISONS DE TRANSFERTS PAR ARRONDISSEMENT (DPC/MICT).....73

15.- LISTE DES ENTREPÔTS DISPONIBLES PAR ARRONDISSEMENT (PARTENAIRES INCLUS).....73

16.- ETAT DES STOCKS// PROCÉDURES D'APPROPRIATION (TOUS) (OBLIGATOIRE AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL)73

17.- MÉCANISMES DE DÉDOUANEMENT DES COLIS (DPC) (POUR LES ENDROITS OÙ IL Y A UN PORT OUVERT).....73

18.- LISTES DE MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES PAR DÉPARTEMENT73



1.- PRÉSENTATION

Par sa position géographique, Haïti appartient aux zones à risques du bassin des Caraïbes et subit annuellement les assauts des vents des tropiques. Aucune saison pluvieuse ou cyclonique ne se passe sans des crues subites et des inondations, des éboulements et des pertes en vies humaines. Et le plus souvent, les cyclones aussi bien que les inondations détruisent les ressources de façon drastique et laissent l'environnement dénudé avec des séquelles difficiles à surmonter.

Durant la saison pluvieuse du printemps et au cours de la saison cyclonique, Haïti est confrontée aux corollaires obligés qui sont les inondations, les éboulements et glissements de terrains, les raz de marée, les épidémies, etc. A tout cela, il faut ajouter d'autres états de fait dont les rapatriements massifs de citoyens à partir de la République dominicaine, les risques de sécheresse avec les conséquences, et autres phénomènes et événements à effets pervers sur les populations urbaines et rurales...

La bidonvilisation s'étend un peu plus de jour en jour à cause de l'exode rural lié à l'appauvrissement continu des masses rurales et des classes moyennes d'une part, et aussi à la carence persistante de plan d'aménagement du territoire d'autre part. Depuis l'année 2016, la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) et le Secrétariat Permanent de Gestion de Risques et de Désastres (SPGRD) ne cessent d'attirer l'attention des Ministères et autres institutions autonomes de l'Etat sur la nécessité de disposer de plans de contingence sectoriels.

Au cours de l'année 2020, la Coordination de la Réponse en charge de ce dossier pour la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) a commencé la mobilisation depuis le mois de Mars pour la préparation des plans de contingence sectoriels et leur harmonisation avec les plans de contingence départementaux. Cette initiative vise à produire des documents qui mettent en œuvre et synchronisent l'utilisation de toutes les ressources humaines et matérielles, et de tous les équipements mobilisables. Cela permettra de répondre, le cas échéant, aux urgences qui peuvent se produire au cours de la saison cyclonique 2020.

Pour harmoniser la démarche, les canevas de présentation de plans de contingence hydrométéorologiques communaux et départementaux ont été mis à jour en accord avec le plan national et vulgarisés. Et des travaux préliminaires y relatifs ont débuté au niveau du Secrétariat Permanent et avec les Coordinations Techniques Départementales.



Pour l'année 2020, l'Unité Hydrométéorologique Nationale a fourni son assistance pour la conception d'un scénario qui couvre tout le pays soit en termes de vents à proprement parler ou en impacts pluvieux et inondations. Le scénario continue d'être influencé par les plus importants cyclones qu'a connus le pays de façon à être prêt à toute éventualité.

La coopération internationale, à travers le Groupe d'Appui de la Coopération Internationale (GACI) de même que le secteur privé notamment à travers le Groupe d'Appui de la Société Civile (GASC) ont été approchés et font partie des partenaires directement intéressés par le processus. Le secteur privé haïtien, a toujours marqué sa présence au moment voulu et est même parfois arrivé simultanément avec la DPC sur les lieux pour aider. Ces catégories d'intervenants ont toujours largement contribué à apporter des compléments de stocks et à pallier les carences en personnes ressources à différents niveaux de la Réponse. La DPC entend capitaliser spécialement sur l'expérience acquise durant cette première décennie.

La Croix Rouge Nationale et/ou Internationale, par sa vocation a toujours joué sa partition dans les plans de contingence. Pour l'année 2020, comme par le passé, son effectif matériel et humain reste mobilisé en sa quasi-totalité aux côtés de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) pour en renforcer la capacité de service aux populations.

Comme chacun de vous en est conscient cette année, la saison cyclonique 2020 est encore plus difficile avec l'arrivée d'un visiteur indésirable de l'Orient : le coronavirus. Les pronostics les plus sombres ont été faits pour Haïti, comme pour décourager les plus tenaces. Cependant, envers et contre tout, la Coordination de la Réponse compte sur les alliés partenaires de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) pour appuyer les efforts de l'État.

Il convient aussi de faire remarquer que la République dominicaine vient d'élire un nouveau Président. Et selon certaines perspectives, les données pourraient changer au niveau de la frontière haïtiano-dominicaine. De plus, on vient de faire des remplacements d'édiles par des agents intérimaires dans certaines communes. Ce sont d'importantes nouveautés qui impacteront la gestion de la saison cyclonique 2020.

Les populations haïtiennes ont décidé de faire face à la pandémie en utilisant des ressources jusqu'ici insoupçonnées dans la médecine locale. En mai 2020, les défis sont de taille pour les scientifiques qui misent sur leurs planifications et des communautés locales qui se basent sur les constats dans la guérison déjà



enregistrée de personnes infectées, grâce à des potions de plantes médicinales nationales dont l'armoise, l'aloès, et autres.

La Coordination de la Réponse de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) a envisagé d'ajouter à sa planification la rubrique « **URGENCES ITINÉRANTES** » pour, le cas échéant, appuyer aussi les familles qui pourraient être affectées par les impacts de ce phénomène. La prise en charge systématique reste une attribution des Ministères de la Santé Publique et de la Population (MSPP) et des Affaires Sociales (MAS). Les structures locales de sensibilisation de la Protection civile incluent dans leurs périples le dossier coronavirus en appui au MSPP.

Le document du Plan de Contingence Hydrométéorologique National reste un travail itinérant dont une version mise à jour paraîtra à la première semaine du mois à partir du lancement de la saison cyclonique le 1 juin 2020. Une version adaptée reparaitra chaque année en février pour la saison pluvieuse du printemps et en juin pour la saison cyclonique. Les révisions et mises à jour nécessiteront la participation de tous les acteurs et secteurs comme pour la rédaction initiale.

D'avance, la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) remercie les intervenants nationaux et internationaux, les partenaires de tous ordres, les gouvernements amis d'Haïti, et tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, auront saisonnièrement collaboré à ce travail à un titre ou à un autre, et compte sur leur appui continu.

Direction Générale de la Protection Civile



2.- LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AGERCA	: Alliance pour la Gestion des Risques et la Continuité des Activités
APN	: Autorité Portuaire Nationale
AAN	: Autorité Aéroportuaire Nationale
CNE	: Centre National des Équipements
CNIGS	: Centre National de l'Information Géo-Spatiale
CNGRD	: Conseil National de Gestion des Risques et des Désastres
COU	: Centre d'Opération d'Urgence
COUL	: Centre d'Opération d'Urgence Local
COUC	: Centre d'Opération d'Urgence Communal
COUD	: Centre d'Opération d'Urgence Départemental
COUN	: Centre d'Opération d'Urgence National
CTD	: Coordonnateur Technique Départemental (Protection Civile)
DINEPA	: Direction Nationale de l'Eau Potable
DGPC	: Direction Générale de la Protection Civile (DGPC)
DTCOUN	: Directeur-e du Centre d'Opération d'Urgence National
GACI	: Groupe d'Appui de la Coopération Internationale
EHP	: Equipe Humanitaire Pays
IHSI	: Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
MARNDR	: Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
MDE	: Ministère de l'Environnement
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
MENFP	: Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
MICT	: Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
MINUJUS	: Mission des Nations Unies pour la Justice



- MINUSTAH : Mission des Nations-Unies pour la Stabilisation en Haïti
- MJSAC : Ministère de la Jeunesse des Sports et de l'Action Civique
- MTPTC : Ministère des Travaux Publics Transport Energie et Communication
- MPCE : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
- MSPP : Ministère de la Santé Publique et de la Population
- PNA : Produit Non Alimentaire
- OCHA : Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
- OIM : Organisation Internationale de la Migration
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- OPS/OMS : Organisation Panaméricaine de la Santé/Organisation Mondiale de la Santé
- PAM : Programme Alimentaire Mondial
- PIB : Produit Intérieur Brut
- PRO : Point de Réhydratation Orale
- SNGRD : Système National de Gestion des Risques et des Désastres
- SPGRD : Secrétariat Permanent de Gestion de Risques de Désastres
- UNDP : Programme des Nations Unies pour le Développement
- UNICEF : Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance
- UNDSS : United Nation Department of Safety and Security
- USA : United States of America



3.- LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : CARTE DE CLIMATS

FIGURE 2 : ACTIVATION DES COU

FIGURE 3 : ILE D'HAITI

FIGURE 4 : ORGANIGRAMME DU COUN

4.- LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU # 1.- PRINCIPAUX BASSINS VERSANTS D'HAITI

TABLEAU # 2.- ANALYSE SWOT

TABLEAU # 3. PERSONNES RESSOURCES DISPONIBLES POUR LA GRD EN MAI 2020

TABLEAU # 4.- NOMS RETENUS POUR LES CYCLONES EN 2020

TABLEAU # 5.- LES PRONOSTICS DE LA SAISON CYCLONIQUE 2020

TABLEAU # 6 - HYPOTHÈSES DE PLANIFICATION

TABLEAU # 7.- INTERVENTIONS REQUISES PAR SECTEUR

TABLEAU # 8.- ESTIMATION DES BESOINS ALIMENTAIRES IMMÉDIATS

TABLEAU #9.- BESOINS EN PRODUITS DOMESTIQUES NON ALIMENTAIRES

TABLEAU #10.- CONTENU DE KITS

TABLEAU # 11.- MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS PAR DÉPARTEMENTS

TABLEAU # 12.- MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS PAR DEPARTEMENTS (2)

TABLEAU #13.- ETATS DE COMPTE DES DIX DEPARTEMENTS (MAI 2020)

TABLEAU #14 .- BUDGET FINAL PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL MAI 2020



5.- RÉSUMÉ DU PLAN DE CONTINGENCE

Le plan de contingence national 2020-2022 est une stratégie préventive de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) face aux différentes situations auxquelles le pays pourrait être confronté au cours de ladite période. Il s'agit d'une mise en place systématique à partir d'éléments prévisionnels à la fois réalistes et bien documentés certes, et de ressources disponibles et accessibles en la circonstance.

Sa conception a été réalisée en tenant compte des caractéristiques physiques, sociales, économiques, écologiques et environnementales, et autres susceptibles d'influencer le comportement des populations haïtiennes entre temps. En vis-à-vis, on a tenu compte de la capacité globale d'intervention de l'Etat et des différents partenaires intéressés par la problématique tant en termes de ressources humaines qu'en disponibilité de ressources matérielles, en guise d'éléments de réponse.

Les dispositions adoptées ont considéré les pronostics révisés de l'Université d'Etat du Colorado (USA) en Juillet 2020 et d'autres centres internationaux qui, à date, vulgarisent l'idée d'une saison cyclonique relativement moins active que la moyenne. Les spécialistes continuent de pronostiquer, entre autres, trois ouragans majeurs. Ces données ont été aussi discutées avec le staff de l'Unité Hydro-Météorologique Nationale (UHM).

A partir des pronostics divers, l'UHM a construit pour la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) un scénario avec des hypothèses de planification. Ces données ont été réparties sur les 10 départements selon des critères de vulnérabilité. Les responsables régionaux ont synchronisé l'utilisation de leurs ressources avec la Direction centrale de la protection civile.

Cette année encore, il a été prévu de faire un effort spécial pour convaincre les familles victimes à utiliser le plus possible les relations personnelles au lieu des abris provisoires pour accroître leur degré de sécurité. De même, on les encourage à élaborer des plans d'urgence familiaux, compte tenu qu'elles peuvent avoir à se supporter entièrement elles-mêmes selon le type de catastrophe, ou même à assister quelques voisins.

En ce sens, la DPC et ses partenaires réalisent le long de l'année des séances de sensibilisation. Les comités départementaux de gestion d'abris provisoires ont été activés et la DPC travaille à leur renforcement. Des séances de travail ont été systématiquement conduites avec les maires regroupés dans leurs arrondissements sur la problématique de la protection civile dans leurs communes respectives et leurs suggestions ont été retenues. Les Délégués et Vice-Délégués départementaux ont eu droit aux mêmes démarches. Les Comités Thématiques (Sensibilisation, Abris provisoires, Alerte précoce...) continuent leurs rencontres de travail



périodiques et alimentent le flux d'informations nécessaires à la planification générale.

Le plan de contingence 2020 envisage les réactions synchronisées que devront avoir les principales structures de l'Etat et celles de ses partenaires en cas de nécessité. Les acteurs ont décidé d'indiquer les ressources matérielles et humaines dont ils disposent en décrivant à chaque fois les mécanismes à mettre en œuvre pour les mobiliser. Ainsi, le plan de contingence renferme en son annexe la liste des matériels et équipements de premiers secours disponibles par institution, les quantités, les adresses et les moyens d'y accéder. Il inclut aussi un chapitre dédié aux personnes et institutions de contacts avec leurs références électroniques.

Etant donné les besoins de continuité et en vertu même du principe de la résilience, des fonds de prépositionnement sont prévus pour le fonctionnement immédiat des communautés avant, pendant et immédiatement après les événements. D'autres fonds (fonds d'urgence et autres fonds ponctuels de partenaires...) sont encore prévus dans les différents départements géographiques pour la relance immédiate de certains secteurs vitaux dont principalement les infrastructures des Ministères de l'Agriculture, des Travaux Publics, de la Santé, de l'Education, des Affaires Sociales... Le décaissement de ces fonds se fait à la diligence du Comité Départemental de Gestion des Risques et des Désastres (CDGRD). Le relevé mensuel des disponibilités de fond d'urgence est reproduit à la reformulation de ce plan de contingence et à la diligence du Ministère des Finances.

Du point de vue des personnes ressources disponibles, la Réponse pourra compter, entre autres, sur plus de 30,000 cadres de terrain dont les cadres techniques départementaux, les Equipes d'Intervention communautaire, les brigadiers, les comités locaux et communaux de protection civile, les cellules d'évaluation rapide, les sapeurs-pompiers, les volontaires de la Croix Rouge Haïtienne. A cela, il faut ajouter les cadres des partenaires mobilisés sur le terrain, les acteurs du secteur privé impliqués directement dans les secours, etc.

Les couts prévus pour matériels et équipements de secours (outillage et kits) s'élèvent à **UN MILLIARD DEUX CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLIONS HUIT CENT MILLE GOURDES ET 0% (1,279.800,000.00 gdes)**. En prépositionnement, il est sollicité au départ un montant de **(CINQ CENT MILLE GOURDES ET 0% (500,000.00 gdes)** par commune pour constituer un fonds départemental à renflouer à chaque événement et selon les dépenses.

Etant donné les imprévus de la saison pluvieuse faite d'inondations et autres impacts négatifs collatéraux, un montant de **DEUX CENT DIX MILLIONS DE GOURDES (210,000,000.00 Gdes)** a été prévu pour les « **Urgences itinérantes** ». Ce montant concerne spécialement des activités de prise en charge immédiate liées à la gestion des abris provisoires.



Le montant total actuellement évalué pour la gestion du Plan de Contingence National dans un premier temps, en besoins alimentaires et autres urgences, est évalué à **TROIS MILLIARDS QUATRE CENT VINGT SIX MILLIONS QUATRE VINGT SIX MILLE CENT SIX CENT TRENTE TROIS GOURDES ET 33% (3.426.486.633.33 GDES)**

N.B.- Les calculs ont été effectués le 15 avril 2020, avec un taux de 100.00 gdes/ US\$ 1.00 et réajustés au taux de 115.00 gdes,/ 1.00 US\$ au 15 juillet 2020. Cependant, étant donné l'instabilité du taux de change et l'intégration progressive de certains secteurs de la vie nationale, il faut s'attendre à une légère révision du montant final au début de chaque mois avec des changements de prix éventuellement significatifs sur le marché.

6.- PROFIL GENERAL DU PAYS

6.1 INFORMATIONS GENERALES

Le Plan de Contingence National hydrométéorologique pour les saisons pluvieuses et cyclonique 2020 est conçu dans une période où la situation économique, sociale, politique et environnementale laisse perplexe. Évidemment, à travers le monde entier, la pandémie de coronavirus venu de Chine fait la une de l'actualité et des dégâts sur la santé. A la fin d'avril 2020, on considère que le coronavirus est à ses balbutiements en Haïti pendant que le choléra est à l'état endémique. On doit tenir compte aussi du rapatriement continu, et parfois massif de personnes vivant en République dominicaine et ailleurs. Les expulsions de la République dominicaine sont censées augmenter tous les mois jusqu'à la fin de la pandémie.

Certaines couches de la population occupent de facto des terrains de l'Etat et parfois des propriétés privées dans les aires suburbaines. Cela augmente la bidonvilisation à cause de la carence de quelque principe régulateur d'aménagement spatial et urbain établi par l'Etat. La gestion de déchets domestiques, des déchets médicaux et des médicaments périmés se fait souvent de façon peu recommandable. Cela vient à créer des risques de pollution et d'épidémies notamment de malaria, de choléra et d'autres maladies de l'environnement facilement transmissibles.

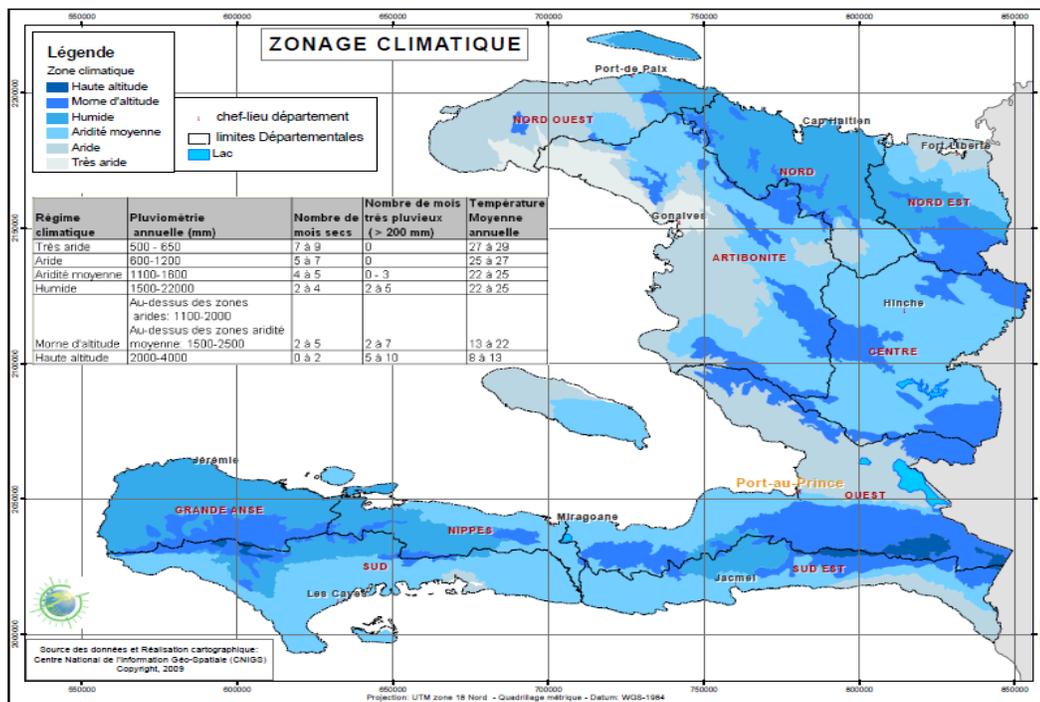
La grande diversité texturale et structurale de la nature des sols d'origine essentiellement volcanique et sédimentaire présente une tectonique avec des déclivités majoritairement supérieures à 40% et tellement brusques que les différents systèmes orographiques donnent à ce pays effectivement une allure de feuille de papier froissée dans ses sommets. L'exposition sud des montagnes des départements du Sud et du Sud-est est directement exposée aux vents cycloniques. Elle augmente la vulnérabilité des villes aux inondations pluviales et aux marées



hautes ainsi que celle des installations localisées dans les piémonts qui donnent face à l'Atlantique.

Du point de vue climatique, Haïti se trouve dans la zone subtropicale inférieure. Avec un sommet de 2,680 msn au niveau du pic la Selle, elle a l'avantage de cumuler dans sa région Sud un ensemble de microclimats où les associations écologiques se succèdent de façon ininterrompue de l'écologie des bas-fonds de la mer aux sommets des pics La Selle et la Hotte supportant les forêts endémiques de pinus occidentalis. On y trouve aussi bien les écosystèmes xérophytiques de spinacées des zones sèches de Bombardopolis, Baie de Henne, Fonds Parisien et Grand Gosier, que les associations écologiques de sols rizicoles de la Plaine du nord, de la Vallée de l'Artibonite ou de la plaine des Cayes.

FIG. 1. CARTE DE CLIMATS



Haïti a toujours été frappée par le passage de cyclones dans le bassin des Caraïbes. Cela s'est produit soit quand les vents se sont dirigés sur une partie du territoire, comme ce fut le plus souvent le cas pour la côte Sud en particulier, soit sur la totalité du pays lors des cyclones Flora en 1963, David en aout 1978, Jeanne en 2004, Fay, Gustav, and Hanna (2008), et Sandy en 2012 ou Matthew en 2016, pour ne citer que les plus dévastateurs. Autrement dit la question qui s'est toujours posée a concerné non pas la possibilité mais l'intensité et l'envergure des impacts à attendre du passage des cyclones annuels sur Haïti dans le bassin des Caraïbes.



6.2 PROFIL ENVIRONNEMENTAL

Une caractéristique du territoire est le fait que des agglomérations se sont établies dans les espaces les plus appropriés pour l'agriculture. Et par manque de plan d'aménagement du territoire, les bassins et sous-bassins versants qui alimentent en eau les aquifères et les rivières qui traversent certaines villes côtières sont érodées au-delà des limites d'équilibre écologique naturel.

De plus, la gestion de l'environnement urbain reste très problématique. En effet, les mairies ne disposent pas de suffisamment de ressources pour la gestion de la propreté dans les espaces de leurs juridictions. Cela cause l'entassement de déchets en décomposition dans certaines parties des villes notamment dans les quartiers populaires. Fort heureusement, les déchets organiques des villes sont utilisés comme engrais ou nourriture pour les animaux dans les milieux ruraux ou dans certains quartiers suburbains.

Le centralisme administratif a accentué la dépendance des différentes communautés par rapport à Port-au-Prince, la capitale nationale. À ce sujet, on doit constater que l'exode rural et l'insécurité globale ont beaucoup augmenté à cause de l'extension du chômage dans toutes les couches sociales.

La pollution industrielle n'est pas trop marquée vu que le pays n'est pas vraiment industrialisé. Un grand facteur limitant pour l'environnement est le manque de drainage dans les villes en général. A la moindre pluie, même à la capitale, les égouts bouchés déversent les eaux dans les rues et des maisons sont inondées.

Certaines villes telles Port de Paix, Cap Haïtien, Gonaïves, St Marc, aire métropolitaine de Port-au-Prince, Léogane, Petit Goave, Miragoane, Jérémie, Camp Perrin, Bainet, Jacmel etc. se localisent directement en aval de sous bassins versants dégradés. Ces communautés sont très bouleversées et leurs rues, sinon des quartiers entiers deviennent impraticables en saisons pluvieuses ou cycloniques.

6.3 RESSOURCES EN EAU

Haïti est un territoire entouré de mer au Nord à l'Ouest et au Sud sur une longueur de 1,536 kilomètres de côtes. Cela signifie que les possibilités de pêche marine sont immenses. 90% des départements géographiques ont des communes sur la côte et les rivières abondent. On trouve aussi des lacs naturels ou artificiels dont le lac Azuei et celui de Péligre, les étangs de Miragoane, de Bossier, de Durissy, de Bois Neuf, ... pouvant êtreensemencés pour la pisciculture et la production de protéines.

Les principaux bassins versants de la République d'Haïti couvrent environ 11,100 km². Le plus grand reste celui de la rivière de l'Artibonite qui a son affluent le plus éloigné en République dominicaine. Sa gestion environnementale reste de ce fait



assez problématique d'autant plus qu'en plus du lac qui porte son nom, elle alimente la plus grande centrale hydroélectrique nationale à Péligre et la plus grande étendue de production rizicole dans la Vallée de l'Artibonite.

TABLEAU 1.- PRINCIPAUX BASSINS VERSANTS D'HAÏTI

PRINCIPAUX BASSINS VERSANTS EN Haïti			
RIVIERES	DEBIT EN mc/s	LONGUEUR (Kms)	SURFACES (km2)
Artibonite	34.0	280	6,862.00
Les Trois Rivières	12.0	102	897.00
Rivière de l'Estère	19.0		834.00
Rivière de la Grande Anse	27.0	90	556.00
Rivière de Cavaillon	9.0	43	380.00
Grande Rivière du Nord	7.0	70.0	312.00
Rivière du Limbé	6.4	70.0	312.00
Rivière Momance	6.4	53	330.00
Grande Ravine Du Sud	3.9	34	330.00
Grande Rivière du Cul de Sac	3.3		290.00
			11,103.00

Toutes les principales villes de la République d'Haïti sont traversées par des rivières. Le fait que les bassins versants sont souvent très érodés entraîne une grande vulnérabilité aux inondations avec les corollaires et les séquelles dont les épidémies de grippe et de fièvre. On connaît désormais le cas historique de la rivière des Gonaïves qui a causé les inondations dont toute la coopération régionale se souvient lors du passage de cyclones en 2008. À cette occasion, plusieurs maisons de la ville se sont trouvées sous plus de 10 à 12 pieds d'eau et des centaines de personnes y ont laissé leurs vies. Au même moment eurent lieu aussi les inondations de Mapou avec des pertes en ressources humaines et des désastres agricoles inestimables.

Ces bassins versants totalisent 11,103.00 km², soit 40.01% du territoire. Ils sont sévèrement dégradés et causent à chaque saison pluvieuse de grandes inquiétudes aux responsables nationaux et aux Collectivités territoriales.

6.4 PRODUCTION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

La production agricole et industrielle est confrontée au manque de plan de développement séquentiel national et local endossé par le gouvernement et les mairies d'une part et à l'insécurité foncière d'autre part. On sait qu'il existe une interdépendance fonctionnelle entre les différentes structures productives et administratives. Mais, le plus souvent, les interventions et investissements ne



respectent pas un plan de production et de développement agricoles soigneusement planifié aux fins de répondre à des besoins à court, moyen et long termes.

Le support administratif, financier et technique nécessaire au succès des campagnes agricoles n'a pas toujours été au rendez-vous. Les Directions départementales agricoles ne disposent pas des quantités et qualités d'équipements et de matériels pour les Bureaux Agricoles Communaux. Dès lors les cadres de terrain ne sont pas en mesure de fournir aux populations locales l'encadrement technique nécessaire.

D'autre part, une politique agricole doit inclure un contrôle des denrées de consommation importées et des impacts de la concurrence sur le marché local. La performance et la stabilisation de la production agricole présupposent un compromis entre les structures de l'Etat pour la protection à la fois du consommateur et du producteur face à l'importateur. De ce point de vue, on doit constater une grande négligence. L'économie et tout le système agricole s'en ressentent inévitablement, et les populations en font les frais, notamment au cours de la saison cyclonique et en cas de catastrophes naturelles.

La coordination au sein même du secteur agricole n'est pas suffisamment assumée puisque la plus grande assistance fournie sur le terrain l'est par des ONG qui ne relèvent en fait de personne. Ces dernières choisissent elles-mêmes leurs activités et leurs zones de production. Elles fonctionnent librement sans autorisation du Ministère de la Planification, voire des Mairies où elles s'établissent. Elles définissent les structures sociales à renforcer sans nécessairement établir un plan de suivi qui pourrait éventuellement garantir un minimum de résilience.

Le manque d'encadrement des secteurs est patent. En dépit de la création d'un centre de facilitation des investissements, les intervenants rencontrent souvent de grandes difficultés à différents niveaux même pour les formalités primaires.

6.5 ORGANISATION GÉOGRAPHIQUE ET RÉSEAU ROUTIER

la République d'Haïti est organisée en 10 départements géographiques, ou régions, avec chacun un chef-lieu, siège de la Délégation départementale qui représente la Présidence de la République. Le département à son tour est réparti en arrondissements ayant des nombres de communes différents. Le département du Centre est le seul à ne pas avoir accès à la mer ; cependant, il est aussi le seul à avoir un grand lac artificiel et une usine hydroélectrique à Péligre. Les arrondissements réunissent des mairies (ou des villes) formées de sections communales.

Comme moyens de communications dans les cas d'urgence, Haïti dispose des routes départementales et locales et du réseau téléphonique. Les routes départementales relient les différents espaces géographiques du pays. Le manque de ponts sur les grandes rivières traversées par des routes départementales ou locales a souvent limité les possibilités de communication d'un endroit à l'autre en cas d'inondations



et de cyclones. Le plus souvent il faut attendre que baissent les eaux des rivières en crues.

Le défi de la communication réside dans l'urgence même pour sauver dans un temps minimal le maximum de vies humaines. Il se trouve que dans les périodes d'événements hydrométéorologiques, les routes sont coupées par des arbres ou des objets de toutes sortes en premier lieu. L'état même des routes dont la majorité est en terre battue rend prohibitif l'apport de secours dans les zones qui, en principe, devraient être accessibles parce que prioritaires vu leur degré de vulnérabilité.

Pour répondre aux besoins d'accès lors de saisons pluvieuses ou cycloniques, la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) nécessite un transport aérien hélicoptéré pour les milieux ruraux inaccessibles par voie routière et des bateaux à moteurs de dimensions moyennes pouvant entrer dans des ports peu profonds et accoster dans les warfs de cabotage. Généralement, on utilise le cabotage ordinaire comme palliatif avec toutes ses limitations et risques.

7.- LES PRINCIPAUX RISQUES HYDROMETEOROLOGIQUES

7.1 LES CYCLONES ET PROBABILITÉS D'OCCURENCE

D'une manière générale, on estime à 70% les chances que les cyclones passant au nord du 17^e parallèle touchent directement ou indirectement Haïti. Quand Haïti se trouve sur la trajectoire des cyclones, les départements les plus frappés sont par ordre de fréquence comme suit : 59% pour le département du Sud, 44% pour la Grande-Anse, 37% pour le Sud-Est et 30% pour l'Ouest.

Il faut noter cependant que depuis ce dernier quinquennat, on a constaté que des cyclones ont eu des parcours dérivants un peu plus vers le Nord. Cette perturbation dont les conséquences peuvent être assez graves si elles perdurent risquent de mettre toute l'île à risques désormais. Évidemment, les constructions et les populations du Grand Nord n'ont pas dans leur histoire l'accoutumance aux grandes intempéries telles des cyclones comme cela a lieu pour le Grand Sud. C'est donc une raison de plus pour que désormais, le prépositionnement et la préparation soient faits avec un peu plus d'attention vers le Nord tout en continuant de renforcer les activités de préparation aux intempéries dans le Grand Sud.

7.2 LES RISQUES D'INONDATIONS ET EBOULEMENTS DE TERRAIN

7.2.1 INONDATIONS DES VILLES

Les plus grands centres urbains tels Port-au-Prince, Port de Paix, Cap Haïtien, Gonaïves, Les Cayes, St Marc, Léogane, Petit Goâve, de même que toutes les plaines agricoles côtières sont sujettes à inondations. Chaque année, la fréquence des



inondations continue d'augmenter en Haïti à cause de la dégradation environnementale croissante et parait plus difficile à contrôler.

La situation est facilement illustrée dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, la Capitale haïtienne où le Morne l'Hôpital et les sous bassins versants du Nord-est de Pétionville mettent périodiquement en danger les communes de Carrefour, Port-au-Prince, Tabarre, Delmas et Cité Soleil. Il en est de même de la ville de Port-de Paix localisée en aval des sous-bassins à calcaire marneux de Démélus ou de la ville du Cap Haïtien. Point n'est besoin d'insister sur les cas de Gonaïves, Fonds Verrettes et Mapou qui ont déjà fait l'histoire.

7.2.2 LES EBOULEMENTS ET GLISSEMENTS DE TERRAIN

Eboulements et glissements de terrain sont les corollaires obligés des inondations. Plusieurs cas d'éboulements avec des pâtés de maisons ont été déjà enregistrés dans la ville même de Port-au-Prince. On a vu des pâtés de maisons ou des pans de montagnes entiers glisser dans différents endroits dont les plus célèbres sont : « Adieu Au Monde », localité de Marigot, la Montagne (Jacmel) et la Gonâve. Les routes de montagnes sont assez souvent coupées par des piles de terre et de pierres en temps de pluies pour ces mêmes raisons. Cette situation est connue particulièrement dans les massifs basaltiques du Nord (tronçon Puilboro vers Camp Coq) du Sud-est (route de Jacmel) et du Sud (tronçon Cayes-Jérémie)

7.2.3 LA SÉCHERESSE DANS LE CADRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

De façon tout à fait inhabituelle, des situations de sécheresse sont de plus en plus enregistrées dans certains départements géographiques du pays. Les arrondissements de Belle Anse dans le Sud-est, et du Mole Saint Nicolas dans le Nord-Ouest, l'aire de Ganthier Fonds Verrettes sont connus comme des échantillons où la végétation est plutôt écologiquement des familles de xérophytes.

La sécheresse dans certaines zones correspond aussi avec la dégradation de l'environnement. En effet, le tarissement des sources dans plusieurs sous-bassins versants s'explique par le fait que les mauvaises pratiques agricoles ont entraîné le ruissellement excessif aux dépens de l'infiltration des eaux de pluies.

L'eau de boisson comme l'eau d'irrigation et de service ordinaire sont devenues des produits de plus en plus rares. Et dans de nombreuses communautés du pays, les populations doivent marcher plusieurs kilomètres pour trouver un point d'eau. La Gonâve, Grand Gosier, Bombardopolis, Fonds Verrettes sont des exemples typiques.

Dans l'Artibonite, de l'Estère à Anse Rouge en passant par La Croix Périssé et le Morne Biennac, la végétation xérophytique s'est étendue. La situation s'est encore aggravée dans la région Sud du pays avec la rareté des pluies et la perte des récoltes.



De plus, l'année 2020 ne semble pas trop prolifère en pluies pour le printemps. Cela laisse des doutes sur les attentes de la deuxième saison pluvieuse de septembre à octobre 2020.

7.3 AUTRES RISQUES

7.3.1 TROUBLES SOCIAUX ET INSÉCURITÉ

La problématique des troubles sociaux et de l'insécurité se manifeste de plusieurs façons et ne semble pas proche d'être résolue. Les deux phénomènes sont étroitement liés à la misère et à la corruption. Les couches défavorisées souffrent des privations les plus atroces. Elles sombrent finalement dans la corruption sciemment entretenue par ceux qui ont les moyens de le faire pour perdurer les intérêts personnels.

Le pays semble engouffré dans un cercle vicieux où les lendemains peuvent déboucher sur des affrontements entre groupes sociaux rivaux à tous les niveaux. Le grand défi est qu'Haïti semble contrainte de s'embourber dans l'humanitaire pour un assez longue période puisque les débuts d'une relance de la production agricole et industrielle tant claironnée paraissent reculer de plus en plus par la carence d'un plan de développement à supporter par les classes moyennes.

La gestion de l'humanitaire si importante pendant la saison cyclonique doit inévitablement faire face à la réalité de groupes armés. Ces derniers, jusqu'ici, se sont imposés sur toute l'étendue du territoire au point que certains partenaires ont dû envisager d'approvisionner les populations nécessiteuses par hélicoptère.

7.3.2 LA CRISE ALIMENTAIRE

Avec la baisse systématique du régime des pluies en 2020, les récoltes sont hypothéquées. La diminution de la production agricole pousse les milieux autorisés à parler de la possibilité de graves problèmes alimentaires dans les couches défavorisées des populations haïtiennes. Parmi les régions les plus visées, on retrouve le Grand Sud qui tarde à se remettre des séquelles de Matthew, l'arrondissement de Belle Anse et le Nord-Ouest. Il reste assez problématique de prédire les moyens qui seront mis en œuvre pour y faire face. On sait que l'importation de vivres alimentaires augmente de plus en plus.

Depuis le début du printemps 2020, on a noté une baisse notoire de la pluviométrie de certaines communes ou régions. Le bassin versant de la rivière de Péligre n'a



définitivement pas reçu beaucoup de pluies et le barrage ne répond que difficilement à la demande en production d'hydroélectricité. Les récoltes de maïs et de haricots ont baissé et les tubercules en certains endroits ne permettent plus beaucoup d'espoir à cause des effets de la sécheresse.

7.3.3 LA PROBLÉMATIQUE DU CORONAVIRUS

Le coronavirus venu de l'extrême orient a beaucoup paniqué toutes les couches sociales sans exception. Et à la fin de mai 2020, les groupes les plus touchés ne paraissent pas être les plus défavorisés. La question semble embarrasser aussi bien le staff médical national que le monde international. Les premières pronostics prévoient déjà des catastrophes avant le mois de juin 2020.

En fait, l'importation du virus a lieu par les touristes et les classes moyennes qui disposent de moyens économiques. Et les premiers cas l'ont bel et bien confirmé. La contamination a lieu par l'industrie touristique. Il se trouve que l'économie haïtienne, en dépit des atouts naturels et historiques n'arrive pas à bénéficier du tourisme précisément à cause, entre autres, du niveau de dégradation de l'environnement déjà décrit et de l'insécurité entretenue par certains. Si jamais cela peut s'interpréter comme un atout dans la lutte contre le coronavirus, on peut bien le considérer. Cependant, le niveau d'insalubrité, les problèmes sociaux, le manque de moyens dans les hôpitaux, la misère en général pourraient conduire, -selon certains,- à une situation épidémique hors de contrôle.

Le revers de la médaille montre que les populations haïtiennes en général, toutes couches confondues, restent attachées aux atouts de la médecine locale traditionnelle. Le fait que le Madagascar ait dévoilé la simplicité avec laquelle il traite des citoyens contaminés avec les propriétés de l'artemisa, plante répandue et très connue en Haïti sous le nom d'armoïse, a poussé tous les haïtiens à se tourner vers les plantes médicinales locales en réponse au coronavirus.

La situation haïtienne devient encore plus intéressante scientifiquement parce que des personnes ayant eu les symptômes du coronavirus ont utilisé d'autres effusions et se sont retrouvées indemnes après moins d'une semaine de traitement par des plantes médicinales. En mai 2020, une association de professionnels haïtiens chevronnés incluant des médecins expérimentés de renom et des guérisseurs traditionnels a endossé publiquement sa capacité de guérir les personnes atteintes du coronavirus dans des limites ne dépassant pas quatre (4) jours avec des témoignages de victimes traitées.

Les prévisions selon lesquelles Haïti pourrait avoir à affronter une vraie catastrophe sont apparemment à revoir. De mars 2020 au 30 juin 2020, soit après plus de trois mois de contamination, on a recensé à peine la centaine de morts par coronavirus dont la quasi-totalité souffrait de comorbidité. Au début de juillet 2020, les



spécialistes médicaux commencent à accepter globalement que le pic de la maladie a été déjà atteint à la troisième semaine de juin 2020. Il y a lieu de réviser les analyses car il est désormais difficile de penser à des impacts tels que pronostiqués dans les premières réflexions.

Il convient d'ajouter les avancées de la médecine italienne qui ont remis en question les stratégies et procédures utilisées jusqu'ici apportant une autre vision beaucoup plus simple et plus expéditive du traitement de coronavirus. Ces données sont aussi exploitées par la Cellule scientifique haïtienne.

Au 31 mai 2020, il est désormais très douteux que la catastrophe attendue aura lieu car toutes les couches sociales des zones suburbaines aux fins fonds de la campagne en passant par les grands quartiers huppés s'arment de recettes diverses qui, apparemment ont déjà produit des résultats spectaculaires. Il reste que le contexte sanitaire général reste problématique, et des citoyens ayant d'autres antécédents sanitaires risquent de connaître certaines difficultés à se remettre s'ils sont touchés.

7.3.4 LES RISQUES DE MALADIES HYDRIQUES

Les risques de maladies hydriques tendent à s'amplifier lors des événements hydrométéorologiques majeurs, tels les cyclones et les fortes pluies. Ces derniers provoquent, entre autres, des inondations et des casses dans les systèmes de distribution d'eaux et les réseaux électriques, le lessivage d'excrétas humains. Ils affectent généralement les systèmes d'irrigation dans les aires touchées...

En milieu rural et dans beaucoup de bidonvilles, on ne trouve presque pas de toilettes privées ou publiques. Dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, la problématique de la pollution environnementale par les déchets humains de toutes sortes et de toutes provenances constitue un défi majeur pour tous. On comprend donc ici que les risques d'épidémies par contamination excessive et incontrôlée de l'environnement aussi bien dans les villes que dans les milieux ruraux sont toujours grands avec toutes les conséquences économiques, sociales et sanitaires connus.

8.- SITUATION DES ABRIS PROVISOIRES

Les abris provisoires constituent l'un des points les plus importants du plan de contingence. La première remarque est qu'en général, on est obligé d'utiliser des écoles à cette fin. Cette pratique reste la même dans tous les pays, même les plus avancés. Elle est pourtant peu souhaitable à cause des impacts négatifs enregistrés sur les locaux et les mobiliers, et la difficulté de libérer les lieux à temps pour la reprise des classes. On encourage donc les responsables à construire des centres polyvalents.

Cette problématique est restée compliquée dans le Grand Sud où le cyclone Matthew avait frappé la quasi-totalité des églises et un très fort pourcentage



d'écoles. La réticence des propriétaires à confier leurs locaux pour de tels usages s'est endurcie. Comme conséquence directe, dans les départements de la presqu'île du Sud, la protection civile fait face à un problème d'importance. La situation nécessite en un premier temps une grande sensibilisation pour porter les habitants à utiliser l'accueil familial comme premier recours en cas de nécessité d'évacuation.

Le Grand Nord et le Centre ne sont pas tellement mieux lotis. Cependant, ils ne sont pas frappés aussi souvent ni avec la même intensité par les phénomènes hydrométéorologiques à part les inondations pour les villes localisées en aval de ravines. De toute façon, la problématique des abris ne s'y pose pas de manière tellement différente qu'ailleurs.

Le dossier des abris provisoires, vu son importance, fait l'objet d'un document adjoint à celui-ci. Il reviendra à chaque partenaire d'identifier dans sa zone de travail les abris qui seront listés et d'entrer en communication avec la Coordination Technique départementale concernée pour toute intervention.

9.- LES RAPATRIEMENTS D'HAITIENS

Les rapatriements de la République dominicaine ne cessent pas tout au long de l'année. Les organismes dédiés à la défense des droits humains continuent de crier aux abus commis sur les populations haïtiennes en migration illégale vers la République dominicaine. On sait que chaque semaine des dizaines voire de centaines de citoyens haïtiens sont retournés sur la frontière haïtiano-dominicaine vers les communes frontalières.

Avec le nouveau gouvernement de la République dominicaine, le Président élu a réagi d'entrée de jeu avant même son investissement en criant au scandale d'une Haïti invivable et en faillite. Il a même affirmé avoir demandé au monde international d'envoyer des troupes pour prendre en charge ce pays. Et il a terminé par déclarer qu'il n'était pas disposé à prendre en charge la gestion de la problématique haïtienne. En clair, il a formellement annoncé des jours assez sombres sans mâcher les mots.

Il faut s'attendre à partir du mois d'août 2020 à des rapatriements volontaires et forcés parfois massifs de citoyens illégaux haïtiens de la République dominicaine. Le service d'immigration a officiellement les mains libres pour endosser au plus vite sans compter les agressions dues à l'anti-haïtianisme connu.

Face à cette réalité, le manque d'infrastructures frontalières est patent. Les services primaires des villes frontalières, particulièrement les soins de santé, sont en grande partie obtenus à partir de villes dominicaines voisines dont l'accueil reste à questionner. De plus, les structures d'accueil pour les rapatriés n'existent que dans quatre villes frontalières. De plus, les nouveaux venus ne savent pas souvent pas où



aller parce qu'un grand nombre d'entre eux n'a pas grandi en Haïti ou ne connaît pas la région où on les a déposés. Les maires frontaliers sont alors confrontés à la dure réalité de recevoir des nationaux sans pouvoir les orienter, situation encore plus compliquée en saison cyclonique.

Le problème se complique encore en 2020 quand on considère que le coronavirus commet des dégâts notoires en République dominicaine et que personne ne peut garantir le taux d'infection des rapatriés. La conséquence directe est l'augmentation du risque de contamination communautaire à partir des foyers de nouveaux arrivants. Bien sûr, certaines dispositions ont été annoncées. Mais chacun sait que ces dernières sont largement insuffisantes. Et perfas et nefas, les citoyens doivent être accueillis chez eux.

10.- LES CHANGEMENTS POLITIQUES

Les changements récents dans l'administration des communes dans les dix départements représentent un coup assez important pour l'organisation de la Réponse dans les différentes zones à risques en cas de passage d'événements majeurs. En effet, les Maires sont les premiers responsables de la gestion de la Protection civile. Le fait que des changements importants aient été conduits dans la gestion des communes met en avant des personnalités qui, dans leur grande majorité, n'ont pas la triture de la protection civile.

Il faut une entente avec la Direction des Collectivités Territoriales et l'Association Nationale des Maires pour voir comment articuler les échanges avec les autorités de leur juridiction, notamment celles qui partagent avec la mairie la gestion du COUC. Une intégration rapide des nouveaux maires dans le système semble nécessaire en passant par les responsables de CCPC. Dans un premier temps, et ce le plus tôt après leur installation, il conviendra de reprendre le plan d'urgence communale.

Le premier travail devra être fait dès la semaine suivant l'installation des maires ou, au plus tard, au cours de la première quinzaine du mois d'aout par les coordonnateurs techniques départementaux et consistera précisément à reprendre les plans d'urgence communaux, expliquer la structure du système national de GRD et le fonctionnement du centre d'opérations d'urgence communal. Cette activité reste d'une importance capitale particulièrement dans les départements les plus à risques dont le Grand Sud et le Grand Nord qui sont depuis ces dernières années les plus touchés par les événements hydrométéorologiques en général.

11.- JUSTIFICATION DU PLAN DE CONTINGENCE

Le plan de contingence hydrométéorologique 2020 se justifie du fait que la position géographique de la République d'Haïti la place sur la trajectoire d'intempéries diverses dont les inondations et les cyclones tropicaux. Elle subit les impacts



directs ou indirects des phénomènes hydrométéorologiques aussi bien durant les pluies du printemps que durant la saison cyclonique entre le 1 juin et le 30 novembre. Depuis les deux dernières décennies, on a enregistré des inondations dans tous les départements à toutes les saisons pluvieuses entraînant les mêmes activités de secours.

Historiquement, on enregistrerait les conséquences désastreuses de ces phénomènes¹ surtout dans la presqu'île du Sud du pays. Mais avec le réchauffement climatique, il s'est produit un ensemble de perturbations notoires dans les tropiques. Les phénomènes se sont brouillés et les interférences ont ouvert leurs champs sur tous les départements. Le grand Nord a fait face à des inondations d'ampleurs exceptionnelles ces dernières années au cours des deux saisons pluvieuses annuelles. Des villes de l'Artibonite enregistrent des cas d'éboulements et de glissements de terrain au cours de fortes pluies.

Il est de plus en plus évident que tous les départements du pays sont concernés par les phénomènes hydrométéorologiques et notamment par les cyclones et inondations en saisons de pluies. Le présent plan de contingence permet d'anticiper les impacts de ces phénomènes et de préparer le pays entier à apporter une réponse adéquate² aux nombreuses victimes potentielles, particulièrement les plus vulnérables, les femmes enceintes ou allaitantes, les handicapés, les enfants et les personnes âgées.

Pour l'année 2020, certains pronostics de spécialistes annoncent jusqu'ici une saison moins active par rapport à la moyenne des trente dernières années. Il est prévu deux ouragans majeurs. Cependant, vu la vulnérabilité d'Haïti, des phénomènes relativement faibles peuvent causer des dégâts majeurs. Le plan de contingence repose donc sur un scénario tenant compte des impacts probables eu égard aux caractéristiques des différentes zones du pays.

12.- OBJECTIF GÉNÉRAL DU PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL 2020

L'objectif fondamental du plan de contingence national est de réaliser, avec les partenaires de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) et l'assistance internationale, l'inventaire et le prépositionnement des ressources disponibles et d'élaborer des stratégies pour permettre au Comité National de Gestion du Risque et des Désastres d'encadrer les populations à risques et de leur fournir une réponse rapide et efficace en cas de catastrophes de façon à relancer les activités le plus vite possible.

¹ Effets de forts vents et de la forte pluviométrie liés aux cyclones

² Par actions coordonnées de tous les acteurs du SNGRD



13.- OBJECTIFS SPECIFIQUES

De manière spécifique, le Plan de Contingence National, dans le cadre du scénario retenu par le Secrétariat Permanent de Gestion des Risques et des Désastres, a comme principaux objectifs :

- 1) Proposer un scénario en relation avec l'historique du milieu en matière de catastrophes naturelles
- 2) Estimer et évaluer de façon réaliste les impacts possibles ;
- 3) Etablir l'inventaire des zones à risques et des ressources disponibles ;
- 4) Déterminer les besoins non couverts et les ressources à mobiliser ;
- 5) Identifier les actions à entreprendre en cas d'événements hydrométéorologiques de façon coordonnée par tous les partenaires du SNGRD ;
- 6) Etablir le plan de prépositionnement des ressources disponibles pour répondre à toute situation d'urgence au cours de la saison cyclonique 2020.

14.- PORTÉE ET LIMITES DU PLAN DE CONTINGENCE 2020

Le présent Plan de Contingence National hydrométéorologique est élaboré pour les deux saisons pluvieuses et cyclonique 2020 et compte tenu des pronostics propres à cette période. Il a donc une portée limitée dans le temps. Ainsi, il nécessite obligatoirement une révision périodique. De plus, en dépit de toutes les planifications, les dispositions adoptées ne correspondront pas toujours à certaines situations imprévues. Ce plan concerne essentiellement les urgences liées à des phénomènes hydrométéorologiques. Il est activé à l'annonce ou à la survenue d'un événement hydrométéorologique sur Haïti ou du moins dans le cas d'un désastre localisé pour lequel les capacités locales et départementales seraient dépassées.

Dans le cas d'Haïti, avec les faiblesses en ressources matérielles et les carences institutionnelles, les capacités sont facilement dépassées et l'aide humanitaire internationale est alors sollicitée. Le grand dilemme reste le maintien du principe de prépositionnement de fonds pour les premiers secours tant en matière de disponibilités effectives qu'en termes de mécanismes d'accès et d'utilisation.



15.- CADRE GENERAL DE LA REPOSE EN HAÏTI

15.1 ORGANISATION DU SNGRD EN TEMPS DE CRISE

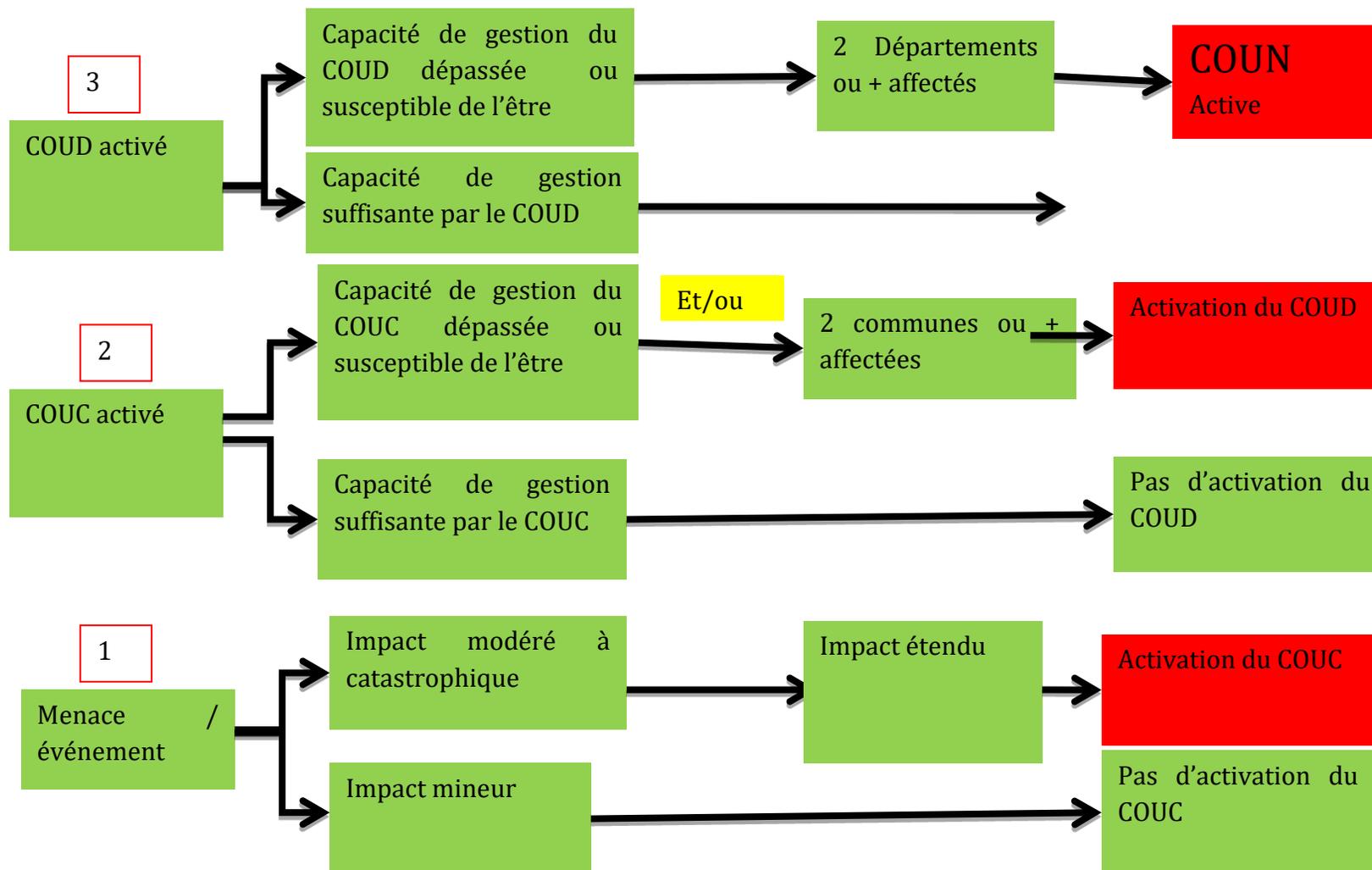
A l'annonce d'un événement imminent ou au moment d'une urgence effective, les Centres des Opérations d'Urgence sont activés sur tout le territoire. Les commandes y sont assurées par des

Le Centre d'Opérations d'Urgence (COU) est l'instance prévue pour la gestion des désastres (alerte, réponse, reprise immédiate).

15.2 LE MECANISME D'ACTIVATION DES CENTRES D'OPÉRATIONS D'URGENCE (COU)

Le postulat général de la gestion des urgences en Haïti est la suivante : la gestion des désastres doit autant que possible se faire au niveau local. Ainsi, la gestion d'une crise revient en tout premier lieu aux comités communaux et locaux de protection civile (CCPC-CLPC). Les conditions d'activation des niveaux supérieurs se réfèrent à la gravité, l'étendue du désastre et la capacité des Centres d'Opérations d'Urgence Communales (COUC) ou Départementales (COUD) à gérer la crise.

Figure # 2.





15.3 STRUCTURES D'APPUI DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

Si le COUN est activé, le Coordonnateur Humanitaire et le Chef de Bureau d'OCHA, en consultation avec l'EHP (qui se réunira de façon *ad hoc*), vont entamer des consultations avec la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) pour évaluer l'opportunité du déploiement d'experts de soutien au COUN et l'activation de la cellule technique. Un représentant d'OCHA contactera les membres de la cellule et établira la participation au COUN sur la base des rosters établis et sur une base de rotation.

Les membres de la cellule sont les représentants d'OCHA, les Agences des Nations Unies et organisations humanitaires, les secteurs clés intervenant dans l'action humanitaire. Les membres de la cellule technique opérationnelle au COUN travailleront très étroitement et sous la supervision du le Chef des Operations du COUN.

La Coopération Humanitaire reste une nécessité dans tous les pays. Elle reste à la disposition des pays intéressés. Les organisations humanitaires interviennent si les gouvernements le sollicitent. Généralement, même à titre informatif ou consultatif, elles se présentent sur les lieux.

15.4 APPORTS DE LA SOCIETE CIVILE

Les interventions du secteur privé ne se limitent pas à fournir de l'aide pour la réponse aux désastres. **AGERCA**, l'une des principales associations d'entreprises du secteur privé engagées dans la gestion de risques et de désastres, veut aussi poursuivre sa mission de prévention et de sensibilisation du public sur la gestion du risque, par la préparation de séminaires et de conférences avec l'appui d'intervenants spécialisés dans la Réduction du Risque de Désastres.

Les ONG et la société civile vont jouer un plus grand rôle dans le relai de la réponse compte tenu du contexte de diminution des acteurs humanitaires. Et le secteur privé s'est engagé à jouer un rôle actif dans l'assistance pour la communication sur le terrain. D'autres apports pourront être sollicités de l'AGERCA et seront satisfaits selon les possibilités. Depuis sa création, AGERCA est devenue l'un des points focaux de la société civile en matière de gestion du risque. En ce sens, elle appuie l'alerte et apporte des contributions assez significatives au SNGRD au moment des cyclones.

Il convient ici de noter que la protection civile comme telle fonctionne avec l'appui de plusieurs structures de plusieurs associations socioprofessionnelles régionales ou locales, des groupes de jeunes agissant comme volontaires en cas de désastres



comme ce furent les cas notamment au moment du tremblement de terre de janvier 2010 ou du cyclone Matthew.

16.- ANALYSE SWOT : FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES

TABLEAU #2 : ANALYSE SWOT

ANALYSE DE FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES POUR 2020			
FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<p>Système de coordination</p> <p>Centre d'Opération d'Urgence au niveau national, départemental, communal et local</p> <p>Bonne Collaboration avec la Communauté Internationale</p> <p>Système de Gestion de l'Information ;</p> <p>Disponibilité d'entrepôts dans chaque COU</p> <p>Programme de formation des élus locaux bien réussi en 2018 et 2019 et bonne implication des Délégués et Vice délégués départementaux ;</p>	<p>Pas de Transport Maritime ni Aérien</p> <p>Capacité de Transport routier très limité et fragile</p> <p>Procédures douanières lentes</p> <p>Retards dans la production des rapports sur les événements</p> <p>Capacité cartographique limitée</p> <p>Capacité d'enregistrer les mouvements du stock limité.</p> <p>Coordination manque d'efficacité avec les différents COUD</p> <p>Faible capacité de gestion du partenariat</p> <p>Manque d'appui logistique, particulièrement en matière de transport</p> <p>Personnel technique limitée à tous les niveaux</p> <p>Le Plan National de Réponse (2001) est désuet.</p>	<p>Explorer la possibilité de ressources et capacités alternatives pour les faiblesses identifiées dans les opérations aériennes et maritime ;</p> <p>Profiter des couloirs de collaboration ouverts avec OCHA et d'autres partenaires.</p>	<p>Fragilité du réseau routier</p> <p>Faible capacité pour le mouvement des conteneurs</p> <p>Faible capacité de stockage dans les départements</p> <p>Capacité de réception des Ports et Aéroports</p> <p>Temps de transit en douane haïtienne trop long</p> <p>Instabilité politique</p> <p>Expansion attendue du coronavirus avec des impacts difficiles à contrôler</p> <p>Sécheresse et menace de famines locales en 2020</p> <p>Importance de la saison des pluies qui entraîne des réponses humanitaires</p>

17.- CAPACITES DE REPONSE DU SYSTÈME NATIONAL DE GESTION DES RISQUES ET DES DÉASTRES

Le SNGRD, couvre l'ensemble du territoire national à travers les structures décentralisées de protection civile (CDGRD, CCPC, CLPC). Les structures



départementales de protection civile sont coordonnées par les Délégués départementaux et sont encadrées par un coordonnateur technique affecté spécifiquement à cette tâche. Les structures communales sont coordonnées par le Maire.

A l'heure actuelle, toutes les communes disposent d'un comité communal actif et de comités locaux en place presque dans toutes les sections communales du pays. Il en est de même de plus de 1,974 brigadiers, bras opérationnels des CCPC et des Équipes d'Intervention Communautaire (EIC). Des ressources sont mobilisées actuellement pour poursuivre le renforcement des structures communales, étendre le réseau de services afin d'obtenir une couverture totale des sections communales. Un total de 9,235 volontaires et membres de la Croix Rouge Haïtienne existe à tous les niveaux dans tout le pays. Les structures de la protection civile et de la Croix Rouge ne sont certes pas suffisamment équipées, mais elles représentent une capacité de mobilisation et d'intervention importante.

TABLEAU #3.- PERSONNES RESSOURCES DISPONIBLES POUR LA GRD EN MAI 2020

PERSONNES RESSOURCES	QUANTITES PERSONNES
Cadres Techniques Départementaux (MICT)	36
Comités Départementaux de Protection civile	278
Cellules d'Évaluation Rapide	222
Sapeurs-pompiers,	168
Brigadiers	1,974
Volontaires de la Croix Rouge Haïtienne	9,235
Equipes d'Intervention Communautaire	1560
Comités Locaux de Gestion du Risque et de Désastres	5,075
Comités Communaux de Gestion de Risques et de Désastres	3,107
Scouts	8,600
Cellules de communication	40
TOTAL	30,295

Un réseau constitué de plusieurs d'ONG est déployé dans les 10 départements du pays. La communauté internationale couvre également une bonne partie du territoire à travers les agences des Nations Unies, de l'Union Européenne, et des ONG internationales. De même, de nombreuses organisations nationales de



différents horizons encadrent les organisations communautaires de base et servent de courroies de transmission très efficaces entre l'État, les bailleurs de fonds et les bénéficiaires réels sur le terrain. Elles facilitent aussi bien le dialogue entre les secteurs de la vie nationale que la satisfaction effective des besoins primaires.

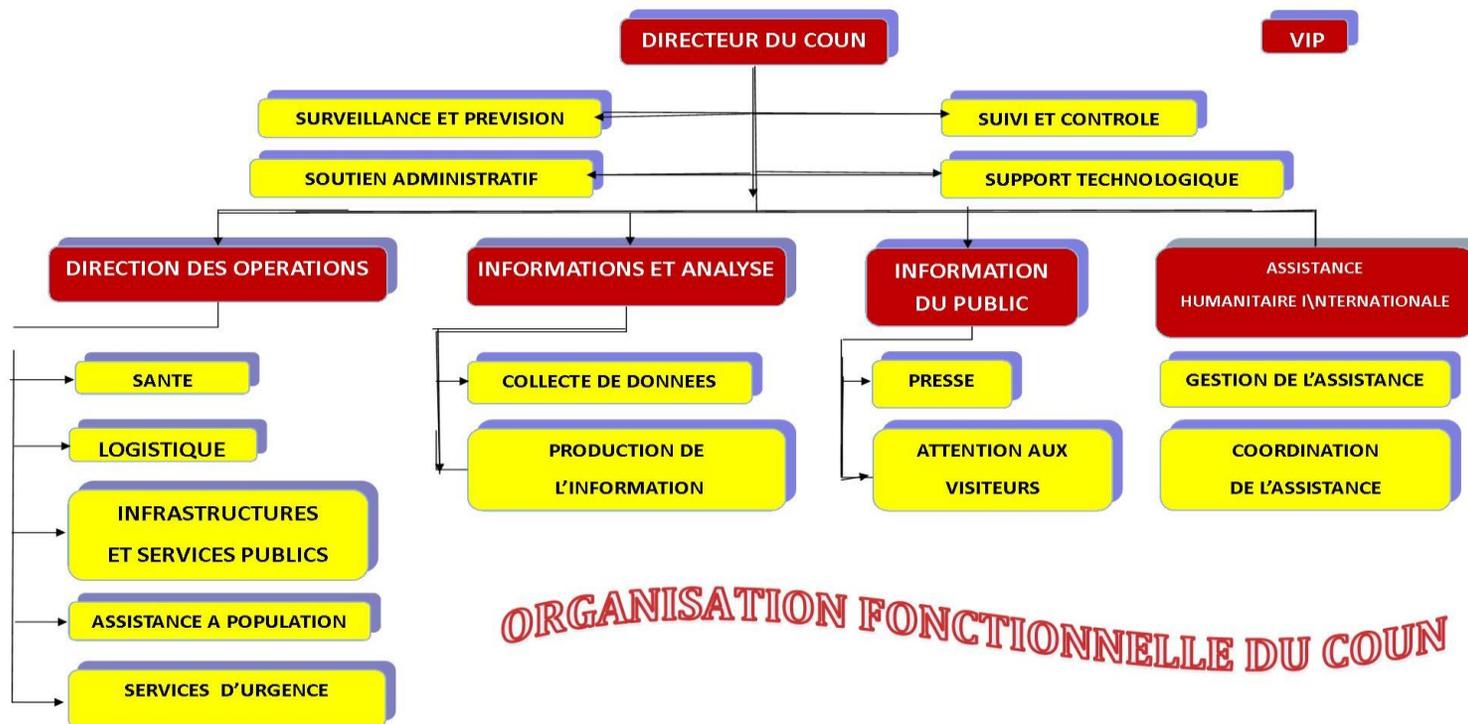
En résumé, le SNGRD dispose de moyens logistiques, humains et techniques appréciables. Ces moyens viennent à la fois d'une mise à disponibilité des capacités nationales, des ressources de ses partenaires nationaux et de celles de la communauté internationale. Néanmoins, leur efficacité dans l'action dépendra toujours de l'application d'un cadre de coordination institutionnelle et intersectorielle comme prévu dans le plan national.

La capacité de réponse du SNGRD est améliorée et peut avoir de meilleurs impacts grâce à l'établissement, par le Trésor public, du Fonds d'urgence au niveau départemental, la mise en place de COUs départementaux et communaux, la mise à disposition de matériels d'urgence pour le fonctionnement des comités de protection civile et le renforcement des réseaux de communication. Le niveau local dispose de moyens limités, pour entreprendre rapidement des activités d'alerte, d'évacuation et de réponse et pour gérer quelques interventions d'urgence de manière plus autonome.

La capacité de réponse du pays a encore quelques points faibles en dépit de la volonté visible du Gouvernement, du SNGRD, de la Société Civile et de la Coopération Internationale pour coordonner et potentialiser les différentes ressources disponibles. Des progrès sont à accomplir dans le renforcement et la coordination de la réponse aux urgences. Il faut combler les défaillances notamment dans le respect des rôles et des responsabilités, le maintien et la rotation du personnel, la réduction des délais d'interventions permettant d'écourter la phase d'urgence, l'élimination des gaspillages et des duplications, la couverture de certains services et fonctions.

ORGANIGRAMME DU COUN

FIGURE 4





18.- NOMS RETENUS POUR LES CYCLONES EN 2020

Chaque saison, on prépare une liste de noms potentiels pour les ouragans à venir. La liste contient un nom pour chaque lettre de l'alphabet (les lettres Q, U, X, Y, Z ne figurent pas dans la liste parce que peu de noms débutent par ces lettres). Ces listes sont révisées tous les six ans et les noms utilisés sont remplacés.

TABLEAU #4

1	Arthur	8	Hanna	15	Omar
2	Bertha	9	Isaías	16	Paulette
3	Cristobal	10	Josephine	17	Rene
4	Dolly	11	Kyle	18	Sally
5	Edouard	12	Laura	19	Teddy
6	Fay	13	Marco	20	Vicky
7	Gonzalo	14	Nana	21	Wilfred

19.- LES PRONOSTICS POUR LA SAISON CYCLONIQUE 2020 : DEFIS ET JEUX DE LA PREPARATION (OMM)

Les renseignements obtenus jusqu'en juin 2020 indiquent que la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2020 aura une activité supérieure à la moyenne de 1981 à 2010. Les tempêtes tropicales Arthur, Bertha Cristobal, Dolly et Edouard se sont formées dans l'Atlantique depuis le 6 juillet. Nous estimons que 2020 aura 9 ouragans supplémentaires (la moyenne de la saison complète est de 6,4), 15 tempêtes nommées (moyenne est de 12,1), 75,50 jours de tempête nommés (la moyenne est de 59.. 4), 40 jours d'ouragan (moyenne est de 24,2), 4 ouragans majeurs (catégorie 3-4-5) (moyenne est de 2,7) et 9 jours d'ouragan majeur (moyenne est de 6,2). La probabilité d'un ouragan majeur aux États-Unis est estimée à environ 135 p. 100 de la moyenne à long terme. Nous prévoyons que l'activité du bassin atlantique accumulé par cyclone (ACE) et le cyclone tropical net (CNT) en 2020 représente environ 150 % de leurs moyennes à long terme..

TABLEAU 5.- : LES PRONOSTICS POUR LA SAISON CYCLONIQUE 2020



PARAMETRES DE PREVISION ET MOYENNES DE 1981-2010 (ENTRE PARENTHESES)	2 AVRIL 2020	4 June 2020	7 juillet 2020	Reste de la saison
Tempêtes Nommées (CN) (12.1)	16	19	20	15
Jours de tempêtes nommés (JCN) (59.4)	80	85	85	75.5
Ouragans (O) (6.4)	8	9	9	9
Nombre de jours d'ouragans (NJO) (24.2)	35	40	40	40
Ouragans majeurs (OM) (2.7)	4	4	4	4
Nbre de jours d'ouragans majeurs (NJOM) (6.2)	9	9	9	9
Energie Cyclonique Accumulée (ECA) (106)	150	160	160	153
Activité Cyclonique Nette (ACN) (116%)	160	170	170	158

Ces prévisions sont fondées sur un nouveau système de prévision statistique à longue portée au début d'avril qui a été élaboré à l'aide de 38 ans de données antérieures. Des prédicteurs analogiques sont également utilisés. Nous incluons également des modèles statistiques/dynamiques basés sur des données du modèle ECMWF SEAS5 et du modèle Met Office GloSea5 comme deux outils d'orientation de prévision supplémentaires. Nous incluons également la probabilité de courbes de dépassement pour mieux quantifier l'incertitude dans ces perspectives.

Référence :

COLORADO STATE UNIVERSITY, FORECAST OF ATLANTIC SEASONAL HURRICANE

ABSTRACT : <http://tropical.colostate.edu/>
(as of April 2020)

20.- SCÉNARIO³

Description

Onde Tropicale active Suivie d'un Ouragan majeur de catégorie 3

Localisation : 980 Km à l'Est de l'Arc Antillais

Vent max : 250 Km/h

Déplacement : Ouest : 15km/h

Pression Minimale : 947 mb ou HPa

³ Crédit à l'Unité Hydrométéorologique National (UHM)



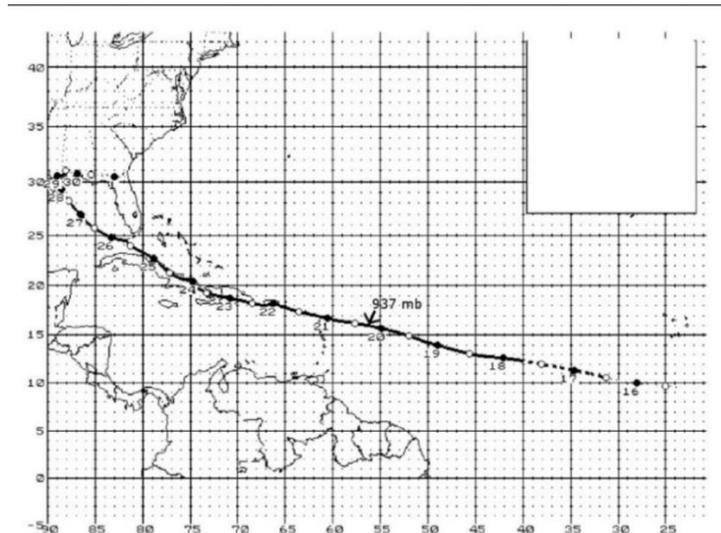
L'île d'Haïti étant toujours sous l'influence de la 24ème Onde Tropicale qui vient d'occasionner des averses de pluie fortes sur la majeure partie du pays est maintenant menacée par l'Ouragan majeur **KORONASE**. Localisé ce matin à 980 km à l'est de l'arc Antillais. En fait, le sol est déjà saturé par les épisodes de pluie récentes donc le passage de cet ouragan risque d'empirer la vulnérabilité de la population.

L'Ouragan **KORONASE** de cat 3 représente un danger potentiel pour l'ensemble du pays par sa trajectoire Ouest- Nord-ouest et son lent déplacement 15km/h un éventuel virage est prévu vers le nord-Ouest dans les prochaines. Ce système s'accompagne de vents violents supérieurs à 250km/h et possède une forte capacité pluviométrique capable de déverser plus de 600mm de pluie en plaines et 800mm sur les reliefs.

Les impacts potentiels qu'on peut attendre de cet Ouragan sont de types multiples tels que : Inondations Classiques et soudaines (Flash Flood) sévère, Conditions de mer très dangereuse sur l'ensemble du pays accompagnées d'inondations côtières, glissements de terrains, coulées de boues, déracinement de certains arbres, les maisons de fortunes peuvent être totalement détruites et de sérieux dommages peuvent toucher certaines infrastructures (ponts, routes etc.)

En conséquence, l'UHM suggère à la DPC de prendre toutes les mesures nécessaires visant à protéger la population Haïtienne au cours du passage de ce phénomène dangereux

Trajectoire Probable





IMPACTS POSSIBLES

Le Service Hydrométéorologique explique que cet Ouragan représente une menace réelle et directe pour le pays en termes d'impacts potentiels qu'il est susceptible de causer tels : des débordements de nos rivières aboutissant à des inondations sévères, crues éclairées, submersion marine. Les petites résidences aussi bien que les bâtiments sont menacés. Les vents sont susceptibles d'enlever des toits en entier et de les emporter. On prévoit des coupures d'électricité et des impacts sur les systèmes d'eau potable dont les réseaux ne sont pas suffisamment sécurisés. En effet, tout le pays va être concerné par le passage de cet Ouragan mais les départements du Sud-est, du Sud, des Nippes, de l'Ouest et de l'Artibonite seront les plus touchés. Il est recommandé d'évacuer tous les hôtels se trouvant près des plages du Grand Sud vu que dans ces endroits les raz de marées pourraient inonder jusque 70 à 100 mètres à l'intérieur des terres.

Bien avant l'arrivée de l'œil du cyclone sur la côte Sud, de forts vents dévastateurs affectent la presqu'île et les autres départements. Des glissements de terrain et des éboulements surviennent notamment dans les zones montagneuses. On enregistre des dégâts liés aux forts vents, aux fortes pluies, à la marée de tempête et à la houle cyclonique sur plus de 24 heures.

Selon les dernières nouvelles reçues au Centre d'Operations d'Urgence National (COUN) 24 heures après le passage de l'ouragan et la levée de l'Alerte :

Les pluies diluviennes continuent encore en certaines régions du pays particulièrement sur les Massifs de la Selle et de la Hotte, dans les hauteurs d'Ennery et de St Raphael. Les plaines reçoivent entre 400 et 600 millimètres de pluies par endroits. De fortes pluies accompagnées de rafales de vents se déversent sur l'ensemble des communes du Grand Sud. Il en est résulté des éboulements sur les différentes routes nationales régionales et vicinales, des hôpitaux ont été touchés. Les communications téléphoniques avec le Sud et une partie de la Grand'Anse et des Nippes ont été finalement interrompus pendant le passage de l'ouragan. Plusieurs villes du Grand Nord et toute la partie Ouest du Nord-Ouest sont sans nouvelle.

Plusieurs localités sont inondées ainsi que des plantations. Des centaines de têtes de bétail ont été emportées par les eaux. En dépit de toutes les précautions, de nombreuses personnes dont des enfants ont été tuées soit par des éboulements ou par des effondrements de maisons. Des dépôts de nourriture et marchandises insuffisamment sécurisés pour résister aux forces des vents ont été endommagés et pillés.



D'une manière générale, et en attendant les évaluations formelles de terrain, les informations font état de dizaines de maisons familiales détruites ou fortement endommagées à Port-au-Prince, Léogane, Petit Goâve Les Cayes et à travers les autres départements et sections communales.

La DINEPA met la population en garde contre la consommation de l'eau polluée car beaucoup de dégâts ont été enregistrés dans les lignes d'approvisionnement en eau potable à Gonaïves, dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, Petit Goâve, Jérémie, les Cayes, Jacmel, Cayes Jacmel, Léogane, Anse à Pitres, sont sous les eaux. Les eaux de la ravine du Sud atteignent à deux pieds près la plateforme des ponts les surplombant.

Avec les problèmes d'électricité, les chambres froides des pêcheurs de la côte Sud à Cayes-Jacmel, aux Cayes et à Anse d'Hainault n'ont pu conserver les produits déjà emmagasinés, causant des pertes aux pêcheurs. Le SEMANAH avait passé des instructions pour arrêter le cabotage, et les activités de pêche sont restés bloqués à la fois le long de la côte Sud, dans le golfe de la Gonâve et sur la côte Nord du pays.

DANS LA REGION FRONTALIERE :

A ANSE À PITRES ET OUANAMINTHE

- a) Des haïtiens illégaux en terre voisine, poursuivis, ont dû rentrer précipitamment au pays et les mairies de ces villes ont eu les abris provisoires débordés déjà à la veille du passage de l'ouragan. On compte dans ces villes plusieurs blessés et sans abris ;
- b) La rivière de Fonds Verrettes est en crue de même que la rivière Fesles de Marigot ;
- c) La route de Malpasse est envahie par des tonnes d'alluvions déposées par les crues de la Rivière Blanche ;

DANS LE SUD-EST

- a) Dans l'arrondissement de Bellanse et à Marigot on a enregistré la perte de plusieurs bateaux de transport dont les propriétaires avaient négligé de les retirer de la mer ;
- b) La ravine torrentielle Dlo Rouge à Grand Gosier a emporté beaucoup de grosses pierres et envahi une partie du quartier de Mapou rendant la



- communication motorisée impossible entre Mare Joffré et la section communale de Pichon ;
- c) A Bainet et Cotes de Fer, des écoles et églises ont eu leurs toitures entières ou des feuilles de tôles enlevées par les vents ;
 - d) Six écoles dont deux servant d'abris provisoires ont été très endommagées dans la première et deuxième sections communales. Les personnes concernées ont été déplacées ;
 - e) A Cayes Jacmel, la rivière a envahi la Cour Félix et les eaux ont envahi la route départementale;
 - f) Des éboulements sont rapportés en divers endroits sur les routes de Jacmel d'une part et de Fond Jean Noel à Marigot d'autre part. ;
 - g) Les salles de chirurgie des hôpitaux de Cayes et de Jacmel ont été fortement endommagées.

DANS LE SUD DU PAYS

- a) Les villes d'Aquin et de Saint Louis du Sud sont inondées ;
- b) Du coté de Morne St Georges, des glissements de terrain se sont produits ;
- c) A Ile a Vache, les réserves d'eau ont été épuisées. Quelques touristes qui n'avaient pas suivi l'ordre d'évacuation lancent des signaux de détresse ;
- d) Les eaux de la Ravine du Sud en crue atteignent deux pieds en dessous de la plate-forme du pont au sud de la ville des Cayes et la Ville de Camp Perrin est inondée dans l'aire de Anba Kan ;
- e) A Camp Perrin, l'entrée de la Ville est bloquée suite à l'éboulement du talus de la route coupé à la verticale.
- f) La Rivière des Anglais en crue ;
- g) On rapporte qu'immédiatement après le cyclone cinq personnes sont parties de l'île à Vache à la recherche de pêcheurs perdus et ne sont pas revenues ;
- h) Des arbres jonchant les routes bloquent la circulation entre les différentes localités et la pointe Sud est complètement isolée sans aucun moyen de communication téléphonique ou terrestre ;



- i) En attendant, on estime que 30% des écoles ont subi des dommages principalement dans le grand Sud. On compte un bon nombre de blessés et des morts
- j) Le centre de santé de Camp Perrin est inaccessible.
- k) La rivière de Cavaillon est en crue

DANS LA GRAND'ANSE

- a) La Rivière Glace à Duchity, la rivière de Baradères et la Voldroque à Jérémie sont en crue dans la Grand'Anse ;
- b) Des cafétéraies de Beaumont ont été jetées à raz le sol par la force des vents ainsi que des arbres de couverture ;
- c) Des animaux domestiques morts ont été observés dans la mer au large des côtes de la ville de Jérémie ;
- d) Le long de la route Cayes=>Jérémie en construction de très grosses pierres se sont détachées des talus bloquant le passage entre Duchity et Roseaux ;
- e) Des groupes de populations se sont réfugiées dans les mêmes cavernes que lors du passage de Matthew selon un messenger arrivé à Beaumont, et attendent des secours ;
- f) La route de Pestel est bloquée par des arbres,

DANS LES NIPPES

- a) La Grande Rivière de Nippes est en crue ;
- b) La rivière Cormier, à Dufort, a inondé la communauté de Ti-Cousin ;
- c) La Rivière Rouyonne a laissé son lit à partir de la localité de Deslandes. Elle a dévasté des dizaines d'hectares de plantations de toute la plaine en aval. Elle est entrée au cimetière de Léogâne et des tombes et des ossements de cadavres ont été emportés à travers la ville. Cette ville est complètement inondée et l'accès à l'hôpital est très difficile avec la hauteur des eaux ;
- d) Sur la Nationale No2, le passage vers Port-au-Prince est bloqué à partir de Mariani vers le Sud avec des alluvions ;



- e) La Ravine Bois de Chêne à Port au Prince a envahi le bas de la rue Oswald Durand et le Bicentenaire avec toutes sortes de détrituts ;
- f) les Trois Rivières à Port de Paix, la Rivière du Haut du Cap, La Rivière Massacre à Ouanaminthe, la Quinte à Gonaïves, et la Grande Rivière du Nord sont en crues ;

DANS L'OUEST

- a) Au Juvénat, des éboulements sont signalés le long de la route à partir du Morne Canapé vert. On signale des effondrements de maisons dans la plaine du Cul de Sac ;
- b) La déviation près du pont de la Nouvelle Route de Cité Soleil est impraticable ;
- c) La Route 9 est bloquée au niveau de la Cité Soleil et envahie par des amoncellements de fatras, d'alluvions d'eau La Grand-rue de Port au Prince est envahie de presque deux pieds d'eau arrivant au bas de la rue des Casernes. Le cimetière de Port-au-Prince est inondé ;
- d) La route de Tabarre sur toute sa longueur est transformée en bassins et rivières et est devenue impraticable particulièrement à partir du tronçon montant vers l'ambassade américaine qui est fortement endommagée et crevassée à 80% ;
- e) La Plaine du Cul de Sac est inondée en plusieurs endroits et la route de Malpasse est coupée à Fonds Parisien suite aux éboulements ;
- f) Le pont jeté sur la rivière de Cabaret a été bouché par des branches d'arbres et alluvions divers et les eaux ont envahi le bas de la ville causant la mort d'une vieille dame et de son mari ;
- g) La Mairie n'arrive pas à trouver de fournisseurs pour alimenter les 875 personnes dans les abris provisoires.

DANS LE NORD

- a) A Cap Haïtien, la Rue A a été remplie de toutes sortes de détrituts venant des rues transversales. Et la Rivière du Haut du Cap a envahi les communautés de La Fossette et des environs.



- b) Non loin de Plaisance, des tonnes de terres ont éboulé sur la route du Nord qui est obstruée au niveau de la localité dénommée Vietnam sur plus d'une cinquantaine de mètres.
- c) La rivière du Limbé est en crue et les villes de Bas Limbé, Grande Rivière du Nord, Plaine du Nord et Limonade sont inondées
- d) La Grande Rivière du Nord est en crue.

DANS LE NORD OUEST

- a) La ville de Port-de Paix n'a pas de possibilité de communication terrestre et est restée sous les eaux. Les égouts bouchés ont poussé les eaux sauvages à envahir les rues principales dont principalement la rue Capois. Ave des trois rivières, Rue Dumarsais Estime, Rues Capois et Benito Sylvain
- b) Route Gros Morne-Port de Paix coupée à mi-chemin à Bassin Bleu et à Morne Baladé,
- c) La ville de St Louis du Nord est inondée par les crues de la rivière Desgranges et trois maisons ont perdu leurs toitures complètement.

ARTIBONITE ET CENTRE

- a) A Gonaïves, le bas de la ville est inondé. Toute la Grand Rue et l'espace du marché sont remplis d'alluvions.
- b) Les centres villes de Desdunes et Grande Saline sont entièrement sous les eaux.
- c) La Ville de St Marc a été inondée par la petite Rivière de St Marc suite à l'obstruction des égouts.
- d) La communication entre Hinche et St Raphael est coupée par les ravines en crues. Ce tronçon de route est crevassé et inondé en plusieurs endroits
- e) Selon les informations, le pont reliant Mirebalais à la route de Saut d'eau a encore cédé. Et finalement, on a dû ouvrir le barrage de Péligré pour contrôler la pression des eaux en amont.



20.1 HYPOTHESES DE PLANIFICATION (1)

TABLEAU #6

Départements	Morts	Disparus	Blessés	Affectés	Evacués		En abris provisoires		Familles en abris prolongés (20%)
							Personnes	Familles	
Artibonite	25	6	70	70,000	45,000	11.25%	30,000	6,000	1,800
Centre	15	5	80	70,000	35,000	8.75%	30,000	6,000	1,400
Grand Anse	25	10	120	70,000	40,000	10.00%	30,000	6,000	1,600
Nippes	15	5	50	58,333	30,000	7.50%	25,000	5,000	1,200
Nord	20	4	90	93,333	45,000	11.25%	40,000	8,000	1,800
Nord Est	15	5	45	46,667	30,000	7.50%	20,000	4,000	1,200
Nord Ouest	15	5	45	58,333	35,000	8.75%	25,000	5,000	1,400
Ouest	35	15	180	116,667	65,000	16.25%	50,000	10,000	2,600
Sud	50	10	145	58,333	35,000	8.75%	25,000	5,000	1,400
Sud Est	10	5	150	58,333	35,000	8.75%	25,000	5,000	1,400
AUTRES					5,000	1.25%			
TOTAL	225	70	975	700,000	400,000	100.00%	300,000	60,000	16,000

AUTRES = Personnes réfugiées chez des amis et/ou parents.



20.2 LES DONNÉES DE BASE DES HYPOTHESES DE PLANIFICATION POUR 2020

Les Hypothèses de Planification ont été retenues à partir de rencontres de travail et discussions pour évaluer les impacts éventuels d'un ouragan de catégorie 3, proche de la catégorie 4. Les critères utilisés pour les évaluations de dégâts sont, entre autres : la force des vents, l'intensité et la durée des pluies, l'exposition des versants, la densité démographique et la répartition des populations, le niveau de sensibilisation des populations locales, le niveau de dégradation environnementale. A cela il y a eu des considérations spéciales pour le grand Sud où se déroulera la simulation nationale (Nippes, Sud, Grand'Anse) encore sous le choc du cyclone Matthew et les quatre (4) départements de la région frontalière en perpétuelle menace de rapatriements forcés.

MOBILISATION AU NIVEAU DU SNGRD

On estime qu'environ 300,000 personnes vont devoir entrer dans les abris provisoires. Les gestionnaires d'abris sont mobilisés.

En résumé, les informations relatives aux données de base du plan de contingence en juin 2020, se résument comme suit :

- 1) Un total de 700,000 personnes est affecté directement ou indirectement par les effets de l'événement ;
- 2) Parmi les personnes affectées, 400,000 personnes devront évacuer leurs maisons (évacuation 72 heures maximum), dont un certain nombre de victimes qui, quoique sinistrées, - sont hébergées par des parents ou des amis (pour des raisons d'intimité ou d'appartenance sociale). 300,000 personnes restent en abris provisoires durant les 3 premiers jours de l'événement. On assume que 20% des évacués restera effectivement en abris provisoires prolongé en raison de la perte de leurs habitats et moyens de survie. On aura à gérer 80,000 personnes soit 16,000 familles au total pendant 30 jours.
- 3) Selon le scénario, l'Etat devra fournir une aide alimentaire d'urgence à toutes les 400,000 personnes évacuées totalisant 1,200,000 plats chauds par jour en abris provisoires pendant les 3 premiers jours du sinistre pour un cout global de 300,000,000.00 gourdes;
- 4) Des kits alimentaires d'urgence pendant deux quinzaines avec notamment le support du Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour 16,000 familles ;



- 5) Pour chaque Collectivité Territoriale incluant les centres villes, des kits d'outils sont planifiés pour des interventions immédiates et légères en cas de catastrophes naturelles (voir les annexes) ;
- 6) Un inventaire exhaustif des personnes-ressources tant au niveau national qu'international, particulièrement en matière de personnel et volontaires disponibles pour la protection civile et dans le domaine médical est rendu disponible ;
- 7) Un inventaire des équipements et matériels disponibles au niveau des institutions de l'Etat, de la communauté humanitaire est achevé ;
- 8) Des dossiers relatifs à la fonctionnalité des structures d'appui susceptibles d'entrer en action en cas d'urgence sont rendus accessibles ;
- 9) Un répertoire des installations utilisables en action en cas d'urgence, dont notamment les abris provisoires avec personnes et équipements est en annexes du présent dossier.

20.3 LES PRÉVISIONS POUR LES « URGENCES ITINÉRANTES »

L'expression « **URGENCES ITINÉRANTES** » désigne les situations imprévues d'inondations ou autres événements dont, par exemple cette année, le coronavirus, qui pourront se produire de façon isolée dans des communautés durant la saison cyclonique par suite de passage d'ondes tropicales ou autres. Dans un premier temps, il est prévu un premier dépôt de 3,000,000.00 gourdes par département en plus des reliquats. Les montants correspondants à chaque département sont reproduits ci-dessous.

La distribution d'outils et autres matériels de nature communautaire n'a pas été révisée parce que ce genre de produits est censé rester encore utilisable et disponible au moins pour un trimestre au profit du groupe auquel il aura été confié. Et donc même dans le cas où une communauté donnée serait atteinte trois fois au cours de la saison cyclonique, les outils et équipements divers de déblaiement et de secours resteront les mêmes et ne seront pas avariés ni remplacés, leur durée de vie dépassant largement un trimestre d'utilisation permanente.

N.B Dans le cadre de ce Plan de Contingence National hydrométéorologique, il a été soutenu aussi le cas de personnes encore sous des abris de fortune. La Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) reconnaît ces situations et admet que le cas échéant, il faudra les prendre en considération si elles sont menacées. Cependant, puisqu'elles sont déjà inscrites dans des programmes de l'humanitaire, il est préférable de leur fournir un accompagnement



et de continuer à laisser le suivi de leur situation à ces mêmes programmes plus stables que ne l'est ce Plan temporaire, circonstanciel et de capacité réduite.

21.- INTERVENTIONS REQUISES PAR SECTEUR

Les interventions requises par secteur correspondent à ce que l'équipe de travail a identifié dans une première approche de la situation. Il appartient à chaque secteur d'approfondir le dossier selon les aires d'activités et les populations à risques identifiées dans le tableau #2. Ainsi, le prépositionnement global sera plus complet et plus fiable.

TABLEAU #7 .- INTERVENTIONS REQUISES PAR SECTEUR

SECTEURS	INTERVENTIONS REQUISES	INSTITUTIONS
Abris logement	<ul style="list-style-type: none">• Environ 16.000 familles sont assistées en matériels divers pour le logement (bâches, kits des abris d'urgence) et/ou en soutien en produits non alimentaires ;	GVT HAÏTIEN CCCM / CROIX ROUGE/ OIM
Assistance alimentaire	<ul style="list-style-type: none">• 16,000 familles à nourrir en abris provisoires (33 jours)• Parmi les familles en abris provisoires, 5,000 enfants 0-5 ans (pas de lait disponible pour les enfants dans le plan sectoriel de réponse du secteur, parce que risques de diarrhée) et 5,000 femmes.	GVT HAITIEN PAM, OXFAM, CARE, MAS
Assistance non alimentaire	<ul style="list-style-type: none">• kits spéciaux à prévoir pr 5,000 enfants et 5,000 femmes ;• 16,000 familles (52% de femmes) à pourvoir en kits de cuisine et en vêtements.	CCCM/SHELTER (OIM), GVT HAITIEN, WASH
Eau potable et assainissement	<ul style="list-style-type: none">• Environ 16,000 familles à alimenter en eau potable durant 33 jours• 16,000 familles à pourvoir en facilités de sanitation (Kits hygiéniques : savon,	DINEPA, UNICEF, AGERCA, SECTEUR PRIVÉ



	chlore, etc)	
Agriculture	<ul style="list-style-type: none">• 50,000 has de plantations de haricots dévastées• 50,000 has bananeraies dévastées• Cafétéraies couchées à Thiotte, Baptiste et Belle Anse• 200,000 animaux morts emportés• 150 bateaux de pêche détruits• plantations de choux et betteraves fortement endommagées à Forêt des Pins 250 has, dans la région des Palmes 130 has, et à Parc Macaya 800 has, chaine des Matheux, Chaine de Marmelade	FAO, MARNDR
Infrastructures	<ul style="list-style-type: none">• 15% du réseau électrique national fortement endommagé• Dans plusieurs villes (notamment Jacmel, Cayes jacmel, Marigot, Cayes, Camp-Perrin, Port-de Paix, Chansolme, Bassin Bleu, Baie de Henne, l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, Mirebalais, Hinche, Cap Haïtien, Fort Liberté), des branches d'arbres ont cassé les fils électriques• Réseau téléphonique endommagé à Jérémie, Cap Haïtien, Jacmel, Croix des Bouquets ; Pas de communication avec la partie Est du Sud-est, le Nord, le Nord Ouest, et la Grand'Anse, une partie de la région métropolitaine• Dans le Grand Sud, troncons de routes fortement endommagés en plusieurs	MTPTCE, AGERCA, EDH, Corps du Génie Militaire, CNE



	<p>endroits et impraticables :</p> <ul style="list-style-type: none">- Tronçons de route coupés :- de Fonds Parisien =>Anse à Pitres coupée à Fonds Verrettes- Marigot => Thiotte- Cayes => Roche à Bateau- Jacmel=> Cotes de Fer- Port-Salut =>Les Anglais- Anse Rouge =>Jean Rabel- Hinche => St Raphael- Ennery=> St Michel de l'Attalaye- Gonaives =>Bombardopolis- St Louis du Nord => Borgne	
Santé	<p>Plus de 900 personnes blessées dont 150 blessées graves.</p> <ul style="list-style-type: none">• Enregistrement de 225 décès ;• Hôpitaux inondés et/ou endommagés ;• Toitures de centre de quarantaine endommagées à Anse à Pitres, Belladère, Ouanaminthe, Cap Haïtien;	MSPP OPS/OMS
Education	<ul style="list-style-type: none">• 75,000 écoliers de 6 - 15 ans affectés, dont environ 30% (22,500) ont perdu leurs matériels scolaires dans les inondations ;• Environ 15% des écoles ont des dommages allant de légers à forts avec des murs tombés, des toitures emportées et des salles inondées et remplies de boues ;	MENFP UNICEF, SECTEUR PRIVÉ



Logistique	<ul style="list-style-type: none">• Fourniture de matériels de premiers secours, des matériels de réparation d'abris, de tentes et baches nécessaires aux populations affectées ;	GVT HAITIEN, DPC, PAM, CROIX ROUGE, OIM.
Télécommunication	<ul style="list-style-type: none">• Assurer connectivité pour permettre la coordination des opérations de secours ;	GVT HAITIEN, DPC, PAM
SECURITÉ	<ul style="list-style-type: none">• Des groupes armés de Delmas 2, La Saline, Route de l'aéroport ont envahi l'hôpital Bernard Mews et OFATMA et exigent des soins prioritaires pour leurs parents blessés ;• Les locaux de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) sont occupés par les groupes armés de Bas Delmas	
Protection - de l'Enfance - VBG	<ul style="list-style-type: none">• Communication appropriée aux différents groupes de personnes vulnérables concernant les risques et conduites à tenir ;• Distribution des kits appropriés aux différents groupes de personnes vulnérables (femmes, enfants) ;• Recensement et suivi des cas de protection de l'enfance et VBG envers les acteurs pertinents ;• Coordination entre les acteurs protection, protection de l'enfance et VBG dans le cadre de la collecte des données au niveau national, départemental et communal ;	DPC, OIM, MAST, MCFDF, IBESR, UNICEF, UNFPA,

22.- EVALUATION DES BESOINS

En référence au scénario retenu, des dégâts importants non encore signalés peuvent être enregistrés dans tous les secteurs, tant au niveau de la population qu'à celui des



infrastructures, ainsi que de l'environnement. Ainsi, les besoins de base se feront sentir en termes d'aliments, de médicaments, de soins de santé, d'engins lourds et de matériels légers d'intervention. Les tableaux ci-dessous, évaluent les besoins éventuels suite à la matérialisation des catastrophes prévisibles.

REMARQUES PRELIMINAIRES

- a) Pour les besoins alimentaires, une fois les populations à risque entrées en abris, l'Etat devra apporter des repas pendant les trois premiers jours qui suivent les catastrophes naturelles. La prise en charge par le gouvernement pour l'alimentation des sinistrés est assumée par les Collectivités territoriales qui restent directement liées au Secrétariat Permanent dont elles exécutent les instructions en matière d'assistance aux victimes.
- b) L'assistance humanitaire des organismes nationaux et internationaux entre en action à partir du matin du quatrième jour et dure 30 jours, avec deux kits alimentaires de 15 jours par famille.
- c) Les calculs et prévisions divers du plan de contingence national tiennent compte de ces prémisses admises par la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC).



BESOINS ALIMENTAIRES

ET NON ALIMENTAIRES



PLAN DE CONTINGENCE HYDROMETEOROLOGIQUE NATIONAL 2020



22.1 TABLEAU # 8.- ESTIMATION DES BESOINS ALIMENTAIRES IMMEDIATS 2020

Département	Nbre de personnes évacuées	Repas pendant 3 jours	Familles en abris prov.	BESOINS ALIMENTAIRES PENDANT UN MOIS PAR DEPARTEMENT							
				Riz sacs 100lbs	haricot 100 lbs	Farine (sacs 100lbs)	Mais (sacs 100lbs)	Huile (gal)	Saumon (boites)	Hareng (unité)	Sucre de 100 livres)
Artibonite	45,000	135,000	1,800	990.00	297.00	495.00	495.00	1,920.00	27,000.00	21,600.00	216.00
Centre	35,000	105,000	1,400	770.00	231.00	385.00	385.00	1,493.33	21,000.00	16,800.00	168.00
Grand Anse	40,000	120,000	1,600	880.00	264.00	440.00	440.00	1,706.67	24,000.00	19,200.00	192.00
Nippes	30,000	90,000	1,200	660.00	198.00	330.00	330.00	1,280.00	18,000.00	14,400.00	144.00
Nord	45,000	135,000	1,800	990.00	297.00	495.00	495.00	1,920.00	27,000.00	21,600.00	216.00
Nord-Est	30,000	90,000	1,200	660.00	198.00	330.00	330.00	1,280.00	18,000.00	14,400.00	144.00
Nord-Ouest	35,000	105,000	1,400	770.00	231.00	385.00	385.00	1,493.33	21,000.00	16,800.00	168.00
Ouest	65,000	195,000	2,600	1,430.00	429.00	715.00	715.00	2,773.33	39,000.00	31,200.00	312.00
Sud	35,000	105,000	1,400	770.00	231.00	385.00	385.00	1,493.33	21,000.00	16,800.00	168.00
Sud Est	35,000	105,000	1,400	770.00	231.00	385.00	385.00	1,493.33	21,000.00	16,800.00	168.00
AUTRES	5,000	15,000	0								
National	400,000	1,200,000	16,000	8,690.00	2,607.00	4,345.00	4,345.00	16,853.33	237,000.00	189,600.00	1,896.00
COUTS UNIT/GDES	⁴			12,000.00	30,000.00	18,000.00	10,800.00	400.00	175.00	90.00	3,000.00
TOTAL EN GOURDES		420,000,000.00		104,280,000.00	78,210,000.00	78,210,000.00	46,926,000.00	6,741,333.33	41,475,000.00	17,064,000.00	5,688,000.00

REPAS DURANT TROIS JOURS POUR URGENCES ITINERANTES : 50%	210,000,000.00
---	-----------------------

GRAND TOTAL GDES	420,000,000.00	378,594,333.33	210,000,000.00	1,008,594,333.33
-------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-------------------------

⁴ Ces prix changeront chaque mois avec la variation continue du taux de change



PLAN DE CONTINGENCE HYDROMETEOROLOGIQUE NATIONAL 2020



22.2 TABLEAU #9.- BESOINS EN PRODUITS DOMESTIQUES NON ALIMENTAIRES 2020

	Familles	Bâches	Kit réparation d'abris (1kit /5 familles)	Kit hygiène familial (1 Kit / fam)	Kit de cuisine (1 Kit / fam)	Matelas (3 unités / fam)	Couverture (6 unités / fam)	Moustiquaire (3 unités / fam)	Kits de vêtements (au besoin)	Kits de nettoyage (1 kit / 5 fam.)
Artibonite	1,800	270	360	1,800	1,800	5,400	10,800	5,400	1,800	1,800
Centre	1,400	210	280	1,400	1,400	4,200	8,400	4,200	1,400	1,400
Grand Anse	1,600	240	320	1,600	1,600	4,800	9,600	4,800	1,600	1,600
Nippes	1,200	180	240	1,200	1,200	3,600	7,200	3,600	1,200	1,200
Nord	1,800	270	360	1,800	1,800	5,400	10,800	5,400	1,800	1,800
Nord Est	1,200	180	240	1,200	1,200	3,600	7,200	3,600	1,200	1,200
Nord Ouest	1,400	210	280	1,400	1,400	4,200	8,400	4,200	1,400	1,400
Ouest	2,600	390	520	2,600	2,600	7,800	15,600	7,800	2,600	2,600
Sud	1,400	210	280	1,400	1,400	4,200	8,400	4,200	1,400	1,400
Sud Est	1,400	210	280	1,400	1,400	4,200	8,400	4,200	1,400	1,400
AUTRES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	16,000	2,370	3,160	15,800	15,800	47,400	94,800	47,400	15,800	15,800

Coûts unitaires	10,000.00	5,000.00	3,000.00	5,000.00	5,000.00	3,000.00	1,500.00	4,000.00	2,000.00
COÛTS TOTAUX	23,700,000.00	15,800,000.00	47,400,000.00	79,000,000.00	237,000,000.00	284,400,000.00	71,100,000.00	63,200,000.00	31,600,000.00
URGENCES ITINERANTES	5,925,000.00	3,950,000.00	11,850,000.00	19,750,000.00	59,250,000.00	71,100,000.00	17,775,000.00	15,800,000.00	7,900,000.00
GRAND TOTAL	29,625,000.00	19,750,000.00	59,250,000.00	98,750,000.00	296,250,000.00	355,500,000.00	88,875,000.00	79,000,000.00	39,500,000.00

GRAND TOTAL = UN MILLIARD DEUX CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLIONS HUIT CENT MILLE GOURDES ET 0%



NOTE SPECIALE

1. Vu qu'il est difficile d'évaluer l'état de santé de chaque bénéficiaire et/ou utilisateur, les matelas et les lits de camp distribués ne sont pas repris après les premiers usages pour éviter la transmission de maladies et/ou d'épidémies. Ils sont laissés aux bénéficiaires immédiats.
2. Cette disposition est suggérée pour éviter de tomber dans une logique de distribution de tentes à travers le territoire, quitte à instituer dans d'autres villes la logique de vivre sous des tentes avec ses conséquences sociales telles qu'on les a vécues longtemps encore dans les agglomérations touchées par le tremblement de terre du 12 janvier 2010. Il est un fait qu'il y a toujours eu des dégâts et des sans-abris, et que les victimes se sont toujours arrangées pour leur réinsertion dans leurs milieux en matière de logement. Il est fortement souhaitable que les Ministères et les Mairies concernés adoptent les dispositions appropriées pour encadrer les victimes et les aider à recommencer leur fonctionnement dans la réparation de leurs logements et non plus dans la distribution de tentes ou bâches. Autrement, on risque de tomber dans le cercle vicieux de gens qui n'habitaient pas dans des centres villes et qui sont venus s'y établir à la faveur d'un événement pour bénéficier de logements sociaux éventuels.

3. POUR LES TROIS PREMIERS JOURS

Sur la base du scénario proposé et conjointement avec toute l'équipe de travail, une évaluation des besoins en nourriture a été réalisée. Avec 400,000 personnes sinistrées, et en fonction des besoins particuliers des populations, l'Etat assume 1,200,000 plats (un plat par personne et par jour) durant les trois premiers jours.

4. POUR LE PREMIER MOIS

Après les premières 72 heures et en fonction des besoins des populations, il a été convenu que l'assistance alimentaire d'urgence (assistance humanitaire proprement dite) couvrira sur une durée de 30 jours les besoins alimentaires de 400,000 personnes en deux périodes de 15 jours.



23.- CONTENU DE KITS ALIMENTAIRES

TABLEAU #9 CONTENU DES KITS

CONTENU DES KITS ALIMENTAIRES		
PRODUITS	PAR PERSONNE	PAR FAMILLE DE 5 PERSONNES
RIZ (kg)		25.00
SAUMON (boites)		15.00
HARENGS (units)		12.00
SUCRE (lbs)		12.00
HUILE (litres)		4.00
HARICOT (kg)		7.50
FARINE (kg)		12.50
MAIS (kg)		12.50
SEL		

Données en vigueur à la Protection Civile Mai 2020



MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS

**PAR DEPARTEMENTS,
COMMUNES
ET SECTIONS COMMUNALES**



PLAN DE CONTINGENCE HYDROMETEOROLOGIQUE NATIONAL 2020



24.- TABLEAU #11.- MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS PAR DÉPARTEMENTS (1)

DEPARTEMENTS	COMMUNES	SECT COM/QUARTIERS	Recipients de 5 Gallons vides	Pelles	Desrapines	Pioches	Masses à démolir	Brouettes	Râteaux	Machettes	Mégaphones
			100	10	6	10	2	5	24	50	10
Artibonite	15	62	7,700	770	462	770	154	385	1,848	3,850	770
Centre	12	39	5,100	510	306	510	102	255	1,224	2,550	510
Grand'Anse	12	88	10,000	1,000	600	1,000	200	500	2,400	5,000	1,000
Nippes	11	46	5,700	570	342	570	114	285	1,368	2,850	570
Nord	19	92	11,100	1,110	666	1,110	222	555	2,664	5,550	1,110
Nord-Est	13	41	5,400	540	324	540	108	270	1,296	2,700	540
Nord-Ouest	10	85	9,500	950	570	950	190	475	2,280	4,750	950
Ouest	20	111	13,100	1,310	786	1,310	262	655	3,144	6,550	1,310
Sud	18	76	9,400	940	564	940	188	470	2,256	4,700	940
Sud'Est	10	54	6,400	640	384	640	128	320	1,536	3,200	640
Total	140	694	83,400	8,340	5,004	8,340	1,668	4,170	20,016	41,700	8,340
Coûts/unit			200	500	650	750	1,250	3,500	1,000	650	2,500
Grand Total			16,680,000	4,170,000	3,252,600	6,255,000	2,085,000	14,595,000	20,016,000	27,105,000	20,850,000



PLAN DE CONTINGENCE HYDROMETEOROLOGIQUE NATIONAL 2020



25.- TABLEAU #12 .- MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS PAR DEPARTEMENTS (2)

DEPARTEMENTS	COMMUNES	COM SECT /QUARTIERS	chasubles/ gilets	Lampe /Coleman	Cache-nez	Casques	Cordes en nylon (pieds)	Sacs mortuaires	Lampes de poche	Radios	piles seches	Generatrices (2.5 kw)
			12	6	72	36	100	12	12	6	72	2
Artibonite	15	62	924	462	5,544	2,772	1,848	924	924	462	5,544	154
Centre	12	39	612	306	3,672	1,836	1,224	612	612	306	3,672	102
Grand'Anse	12	88	1,200	600	7,200	3,600	2,400	1,200	1,200	600	7,200	200
Nippes	11	46	684	342	4,104	2,052	1,368	684	684	342	4,104	114
Nord	19	92	1,332	666	7,992	3,996	2,664	1,332	1,332	666	7,992	222
Nord-Est	13	41	648	324	3,888	1,944	1,296	648	648	324	3,888	108
Nord-Ouest	10	85	1,140	570	6,840	3,420	2,280	1,140	1,140	570	6,840	190
Ouest	20	111	1,572	786	9,432	4,716	3,144	1,572	1,572	786	9,432	262
Sud	18	76	1,128	564	6,768	3,384	2,256	1,128	1,128	564	6,768	188
Sud'Est	10	54	768	384	4,608	2,304	1,536	768	768	384	4,608	128
Total	140	694	10,008	5,004	60,048	30,024	20,016	10,008	10,008	5,004	60,048	1,668
Couts/unit		10	1,200	1,500	200	1,000	600	2,000	900	1,250	85	50,000
Grand Total			12,009,600	7,506,000	12,009,600	30,024,000	12,009,600	20,016,000	9,007,200	6,255,000	5,104,080	83,400,000

TOTAL GENERAL : TROIS CENT DOUZE MILLIONS TROIS CENT QUARANTE NEUF MILLE SIX CENT QUATRE VINGT GOURDES ET 0% (312,349,680.00 Gdes)



26.- ÉLÉMENTS DE BUDGET PREVISIONNEL

26.1 FONDS DE PREPOSITIONNEMENT EN GOURDES

Le budget prévisionnel pour réponse immédiate en cas de catastrophes imminentes comprend différentes sections. Le fonds de prépositionnement pour les structures de protection civile fonctionne sous l'égide des Comités Départementaux de Gestion de Risques et de Désastres (CDGRD) appuyés sur le terrain par les Mairies. L'utilisation de ces fonds reste automatique dès l'annonce de phénomènes hydrométéorologiques susceptibles d'influencer négativement le fonctionnement des communautés en mettant les vies et les biens en danger.

La répartition de ces fonds (colonne renflouement) a été réalisée compte tenu a priori du nombre de communes par département. Ainsi, le Sud-est et le Nord-ouest ont chacun 10 communes. L'Ouest en a vingt (20) et le Nord en a dix-neuf (19) etc. Les fonds ont été répartis en conséquence. Un montant global par département a été envisagé sur une base de 500,000.00 Gourdes par commune. Les fonds sont automatiquement remplacés dès les premières sorties justifiées. Leurs totaux ne sont pas figés et n'importe quel donateur ou organisme peut y apporter une contribution.

26.2 MATERIELS ET ÉQUIPEMENTS DIVERS

En ce qui concerne le matériel à distribuer aux communautés urbaines et rurales, il est prévu un lot d'outils et de matériels divers par communautés pour équiper les centres d'opérations d'urgences. La gestion du matériel est à la charge des comités de protection civile ou à défaut des responsables de Collectivités Territoriales concernées qui devront en rendre compte avant et après chaque saison cyclonique. Le montant prévu pour l'achat de matériels et équipements pour les Collectivités Territoriales se trouve dans les tableaux en annexes et incluent les matériels de premiers secours incluant matelas, laines, kits divers, et matériels pour déblaiement (houes, pioches, pelles machettes, boquites, etc).

Les besoins en matériels et équipements sont évalués à **TROIS CENT DOUZE MILLIONS TROIS CENT QUARANTE NEUF MILLE SIX CENT QUATRE VINGT ET 0% GOURDES ET 0% (GDES 312,349,680.00)**



27.- ETATS DE COMPTE DES DIX DEPARTEMENTS⁵

TABLEAU #13.-

DEPARTEMENTS	Nombre de communes	NUMEROS DE COMPTE	Indice d'affectation	FONDS ⁶ DISPONIBLES	FONDS REQUIS POUR PREPOSITIONNEMENT	TOTAL JUILLET 2020
Artibonite	15	460001159	5.76%	3,213,124.00	7,500,000.00	8,213,124.00
Centre	12	1460000519	8.60%	4,796,560.00	6,000,000.00	10,796,560.00
Grand Anse	12	860000545	5.72%	3,187,236.00	6,000,000.00	8,687,236.00
Nippes	11	760000578	6.67%	3,718,739.00	5,500,000.00	9,218,739.00
Nord	19	260001372	9.19%	5,124,324.00	9,500,000.00	14,624,324.00
Nord Est	13	160000207	7.07%	3,942,578.00	6,500,000.00	10,442,578.00
Nord Ouest	10	360000610	7.23%	4,030,744.00	5,000,000.00	5,000,000.00
Ouest	20	660000544	12.56%	7,000,449.00	10,000,000.00	17,000,449.00
Sud	18	960000824	25.30%	14,103,616.00	9,000,000.00	9,000,000.00
Sud Est	10	1160001910	11.89%	6,625,250.00	5,000,000.00	11,625,250.00
Zone Métropolitaine						0.00
TOTAL			100.00%	55,742,620.00	70,000,000.00	104,608,260.00

⁵ Selon les Données communiquées par le Ministère des Finances pour juillet 2020 (mise à jour mensuelle recommandée)



PLAN DE CONTINGENCE HYDROMETEOROLOGIQUE NATIONAL 2020



BUDGET FINAL PLAN DE CONTINGENCE HYDROMÉTÉOROLOGIQUE NATIONAL JUILLET 2020

AXES D'OPERATIONS	COUT TOTAL DES OPERATIONS (GDES)		
	PREPOSITIONNEMENT (AVANT IMPACTS)	BESOINS HUMANITAIRES POUR PREMIER MOIS (APRES IMPACTS)	BESOINS DE RELANCE POUR PREMIER MOIS (APRES IMPACTS)
Prépositionnement de fonds (transports de populations, eau et assainissement, gestion abris provisoires, logistique ...)	125,742,620.00		
Repas pendant trois premiers jours	420,000,000.00		
Événements itinérants	210,000,000.00		
Assistance alimentaire 30 jours (PAM + Croix Rouge)		378,594,333.33	
Assistance non alimentaire (matelas, laines, kits de cuisines, kits d'outils, kits d'hygiène)	1,279,800,000.00		
Matériels et Équipements divers			312,349,680.00
Infrastructures routières			100,000,000.00
Affaires sociales			100,000,000.00
Éducation			100,000,000.00
Environnement			100,000,000.00
Santé			100,000,000.00
Agriculture			100,000,000.00
COORDINATION GENERALE			100,000,000.00
TOTAL EN GDES	2,035,542,620.00	378,594,333.33	1,012,349,680.00
TOTAL EN USD (1 US\$ = 100 GDES)	20,355,426.20	3,785,943.33	10,123,496.80

TOTAL GENERAL EN GOURDES : TROIS MILLIARDS QUATRE CENT VINGT SIX MILLIONS QUATRE VINGT SIX MILLE CENT SIX CENT TRENTE TROIS GOURDES ET 33% (3.426.486.633.33 GDES)



28.- DISPONIBILITÉS POUR LA REPONSE

Cette année, grâce à la coordination entre le Système National de Gestion des Risques et des Désastres (SNGRD) et les partenaires de la Communauté Internationale, les disponibilités pour la réponse aux désastres doivent être périodiquement réévalués au niveau central et dans certains départements et organismes autonomes. Les stocks, régulièrement mis à jour, et l'analyse des lacunes effectuée, permettent aux autorités concernées de faire les ajustements nécessaires au besoin.

Le présent Plan de Contingence s'évertue donc, à identifier certaines pistes de disponibilités qui peuvent être mises à profit en cas de catastrophes pour la saison cyclonique 2020. Ces informations portent, notamment, sur les disponibilités alimentaires, non alimentaires, la logistique, la santé, l'eau et l'assainissement, les équipements de transport, les petits équipements et matériels d'intervention, les ressources humaines, les ressources financières etc.

Les détails relatifs aux disponibilités peuvent être consultés en annexes y compris le Budget prévisionnel.

29.- MAINTENANCE DU PLAN

Le présent Plan de Contingence est sujet à modification tout au long de la saison cyclonique 2020. En effet, les stocks, facilités et fonds considérés dans le plan peuvent varieront avec le temps. De même, les ressources humaines sont sujettes à renouvellement tout le long de la saison cyclonique. Dans cette optique, il faudra considérer les nouvelles données et informations dans des versions actualisées du plan, de telle sorte qu'après chaque événement entraînant une modification quelconque, l'État Haïtien (la DPC et le SPGRD) et la communauté internationale soient en mesure d'évaluer les capacités réelles existantes pour une meilleure gestion de la réponse.

Cette actualisation sera entreprise sur une base mensuelle et concernera essentiellement la quantité d'articles, les facilités et fonds disponibles, ainsi que les listes de contacts.

30.- CONCLUSION

Le Plan de Contingence National représente une disposition de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC), du Secrétariat Permanent et des partenaires pour aider nos communautés à mieux s'organiser et se reprendre en cas de désastres. Il repose sur des hypothèses réalistes mais le meilleur souhait est toujours que l'on n'ait pas à s'en servir. En dépit de ces bonnes dispositions, la DPC demeure vigilante pendant toute la saison cyclonique et prête à intervenir avec tous les moyens disponibles pour aider chaque communauté qui en aura eu



besoin. L'objectif final est bien la réduction au possible des dégâts sur les biens des populations avec comme résultat « ZÉRO MORT ».

Ce plan tient aussi compte des mouvements de stocks et de tout événement isolé qui aura requis une certaine mobilisation et une utilisation des ressources prépositionnées pour cas d'urgence. En effet, inattendument, on pourra enregistrer des dégâts commis pendant le passage de quelque onde tropicale. Et alors, la Coordination Réponse de la DPC devra répondre à travers ses représentations sur le terrain en termes de biens et autres secours. Les mouvements de stocks y relatifs sont prévus dans la rubrique « **INCIDENCES ITINÉRANTES** » nouvellement introduite. De même, on sait que certaines personnes vivent encore sous des tentes. Ces cas aussi seront couverts si la nécessité se présente.

De toute façon, tout le personnel central, départemental et local de la DPC est mobilisé jusqu'au 30 novembre pour que la saison cyclonique ne laisse pas d'impacts négatifs sur les populations. Et entre temps, le Secrétariat Permanent (SPGRD) maintiendra la vigilance sur ses différents organes et les comités thématiques continueront à travailler soit pour renforcer les activités de mitigation, soit pour préparer la réponse en cas d'événements imminents.

En fin de compte, la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) continue de compter avec les cadres techniques et les partenaires pour les formulations périodiques et les ajustements inhérents à la nature même du Plan de Contingence National. Elle espère arriver au 30 novembre 2020 avec tout son personnel entier et souhaite que les populations haïtiennes n'enregistrent aucune perte en vies humaines qui serait due à quelque catastrophe.

Merci à tous les collaborateurs publics et privés, nationaux et internationaux qui continuent de contribuer à ce travail.



ANNEXES⁷

VOLUME II

⁷ Cette partie du travail reste indicative. Les Annexes constituant le volume II forment le second volume du plan de contingence.



1.- LISTE DES COMMUNES A RISQUES D'INONDATIONS PAR DEPARTEMENT⁸

DEPARTEMENT SUD-EST	Communes	Zones à très haut risque d'inondation/ populations	Zone à haut Risque d'inondations/ populations
6 COMMUNES	Jacmel	39,643	
	Cayes Jacmel	3,364	
	Marigot	6,043	
	Peredo	2,642	
	Belle Anse (Mapou)	11,996	
	Cotes de Fer	2,080	
	Bainet*		1,500
TOTAL		65,768	1,500

DEPARTEMENT GRAND-ANSE	Communes	Zones à très haut risque d'inondation	Zone à haut Risque d'inondations
11 COMMUNES	Abricots	1,112	
	Chambellan		3,841
	Corail	3,688	
	Dame Marie		9,163
	Irois	3,870	
	Jeremie	34,788	
	Bonbon		1,418

⁸ Données communiquées par les Coordinations Techniques Départementales



	Moron		2,816
	Roseaux	1,739	
	Pestel	4,603	
	Anse d'Hainault		11,527
TOTAL		49,800	28,765

DEPARTEMENT CENTRE	Communes	Zones à très haut risque d'inondation	Zone à haut Risque d'inondations
3 COMMUNES	Hinche		30,595
	Mirebalais		15,562
	Savanette	3,979	
TOTAL		3,979	46,157

DEPARTEMENT SUD	Communes	Zones à très haut risque d'inondation/Populations	Zone à haut Risque d'inondations/populations
18 COMMUNES	Cayes	71,236	
	Ile à Vache		1,698
	Les Anglais	7,791	
	Torbeck		2,034
	Camp Perrin	4,046	
	St Louis de Sud	2,732	
	Chantal		3,558
	Arniquet		1,567
	Cavaillon	1,868	
	Chardonnières		4,311
	Roche à Bateau		2,877
	Maniche	893	



	Aquin	7,707	
	Port Salut		1,911
	Vieux brg d'Aquin	3,162	
	Coteaux		3,856
	Tiburon	6,066	
	Port a Piment		6,932
TOTAL		105,501	28,744

DEPARTEMENT OUEST	Communes	Zones à très haut risque d'inondation/populations	Zone à haut Risque d'inondations/Populations
18 COMMUNES	Cabaret	36,120	
	Croix de Bouquets		84,812
	Croix des Missions	9,000	
	Cité Soleil	241,055	
	Tabarre	99,011	
	Delmas	150,000	
	Gressier*		6,500
	Port-au-Prince*	237,000	
	Martissant *	65,000	
	Carrefour	430,250	
	Bizoton	37,612	
	Riviere Froide*	85,000	
	Thor	214,532	
	Arcahaie	14,702	
	Leogane	78,477	
	Grand Goâve		19,874
	Petit Goave /Violet		76,243



PLAN DE CONTINGENCE HYDROMETEOROLOGIQUE NATIONAL 2020



	Fonds Verrettes	10,345	
TOTAL		1,708,104	187,429

DEPARTEMENT NORD-EST	Communes	Zones à très haut risque d'inondation/populations	Zone à haut Risque d'inondations/populations
5 COMMUNES	Ouanaminthe	58,250	
	Ferrier	7,371	
	Trou du Nord	21,805	
	Caracol	2,690	
	Fort Liberté		21,805
TOTAL		90,116	21,805

DEPARTEMENT NIPPES	Communes	Zones à très haut risque d'inondation/populations	Zone à haut Risque d'inondations/populations
6 COMMUNES	Baradères	1,750	
	Fond Tortue	2,124	
	Plaisance	2,728	
	Petite Rivière de Nippes	1,778	
	Anse à Veau		3,457
	Fonds des Nègres		3,990
TOTAL		8,380	7,447

DEPARTEMENT NORD	Communes	Zones à très haut risque d'inondation/populations	Zone à haut Risque d'inondations/populations
20 COMMUNES	Cap	155,505	
	Quartier Morin		3,500



	Limbé	39,756	
	Bas Limbé	6,541	
	Port margot	10,659	
	Petit Bourg de Port Margot	2,807	
	Bayeux	2,222	
	Grande Rivière du Nord	12,969	
	Bahon		2,085
	Pignon		11,744
	Limonade	14,886	
	Plaisance	14,677	
	Borgne	5,892	
	Le Petit Bourg de Borgne	2,694	
	St Raphael	12,879	
	Ranquitte		3,637
	Milot		6,325
	La Victoire		4,050
	Plaine du Nord	8,180	
	Pilate		5,795
TOTAL		289,667	37,136

DEPARTEMENT	Communes	Zones à très haut risque d'inondation/populations	Zone à haut Risque d'inondations/populations
NORD-OUEST			
3 COMMUNES	Port de Paix	99,580	
	St Louis du Nord		30,037
	Anse a Foleur	5,796	



TOTAL		105,376	30,037
-------	--	----------------	---------------

DEPARTEMENT	Communes	Zones à très haut risque d'inondation/populations	Zone à haut Risque d'inondations/populations
ARTIBONITE			
6 COMMUNES	Gonaïves	228,725	i
	Desdunes		27,293
	Petite Rivière de l'Artibonite		35,007
	Verrettes		14,015
	L'Estere		18,770
	Liancourt		18,323
	Desarmes		9,514
	Grande Saline	4,063	
	Gros Morne		30,511
	Ennery	4,507	
	Marchand Dessalines		26,219
	St Marc	122,747	
TOTAL		360,042	179,652

Le total des populations vivant dans des zones à haut risque des centres villes ou quartiers peuplés est évalué à 3,350,405 personnes, soit environ 33.5% de la population totale du pays. Les communes les plus à risques totalisent 2,786,733 personnes.



2.- PLAN D'URGENCE

3.- PLAN ORGANISATION DU CENTRE D'OPÉRATIONS D'URGENCE

4.- LA GESTION DE L'ALERTE PRECOCE

5.- MÉTHODES ET STRATÉGIES POUR L'ÉVALUATION DES DÉGATS ET L'ANALYSE DES BESOINS

6.- LISTE DES ABRIS PROVISOIRES PAR DEPARTEMENT, AVEC RÉFÉRENCES ET CAPACITÉS

Ce travail est réalisé par les coordonnateurs techniques départementaux de la DPC en coordination avec le Ministère des Affaires Sociales, le MTPTC et le MENFP.

7.- LISTE DES MEMBRES DE CDGRD (DPC/MICT)

8.- LISTE DES INSTITUTIONS MEMBRES DU SECRETARIAT PERMANENT

9.- LISTE DES CONTACTS PAR ARRONDISSEMENT (OBLIGATOIRE, VOIR TABLEAUX INCLUS)

10.- LISTE DES COMMUNES À RISQUES PAR ARRONDISSEMENT

11.- CARTES DE RISQUES (AGRICULTURE, TPTC, DPC) (OBLIGATOIRE AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL)



12.- LISTE DES PARTENAIRES ACTIFS SUR LE TERRAIN AVEC PERSONNES DE CONTACT PAR ARRONDISSEMENT

13.- LISTE DES CENTRES D'APPROVISIONNEMENT PAR ARRONDISSEMENT (DPC/MICT) (OBLIGATOIRE)

14.- LISTES DES BANQUES ET MAISONS DE TRANSFERTS PAR ARRONDISSEMENT (DPC/MICT)

15.- LISTE DES ENTREPÔTS DISPONIBLES PAR ARRONDISSEMENT (PARTENAIRES INCLUS)

16.- ETAT DES STOCKS// PROCÉDURES D'APPROPRIATION (TOUS) (OBLIGATOIRE AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL)

17.- MÉCANISMES DE DÉDOUANEMENT DES COLIS (DPC) (POUR LES ENDROITS OÙ IL Y A UN PORT OUVERT)

18.- LISTES DE MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES PAR DÉPARTEMENT

CHAQUE MINISTÈRE, CHAQUE INSTITUTION DOIT REMPLIR CE POINT. Il s'agit essentiellement de matériels utilisables en secours en cas de cyclones : génératrices, tentes, outils, véhicules, motociclettes, etc

NB Les tableaux et références divers sont classés dans les ANNEXES du plan de contingence



PLAN DE CONTINGENCE HYDROMETEOROLOGIQUE NATIONAL 2020

